



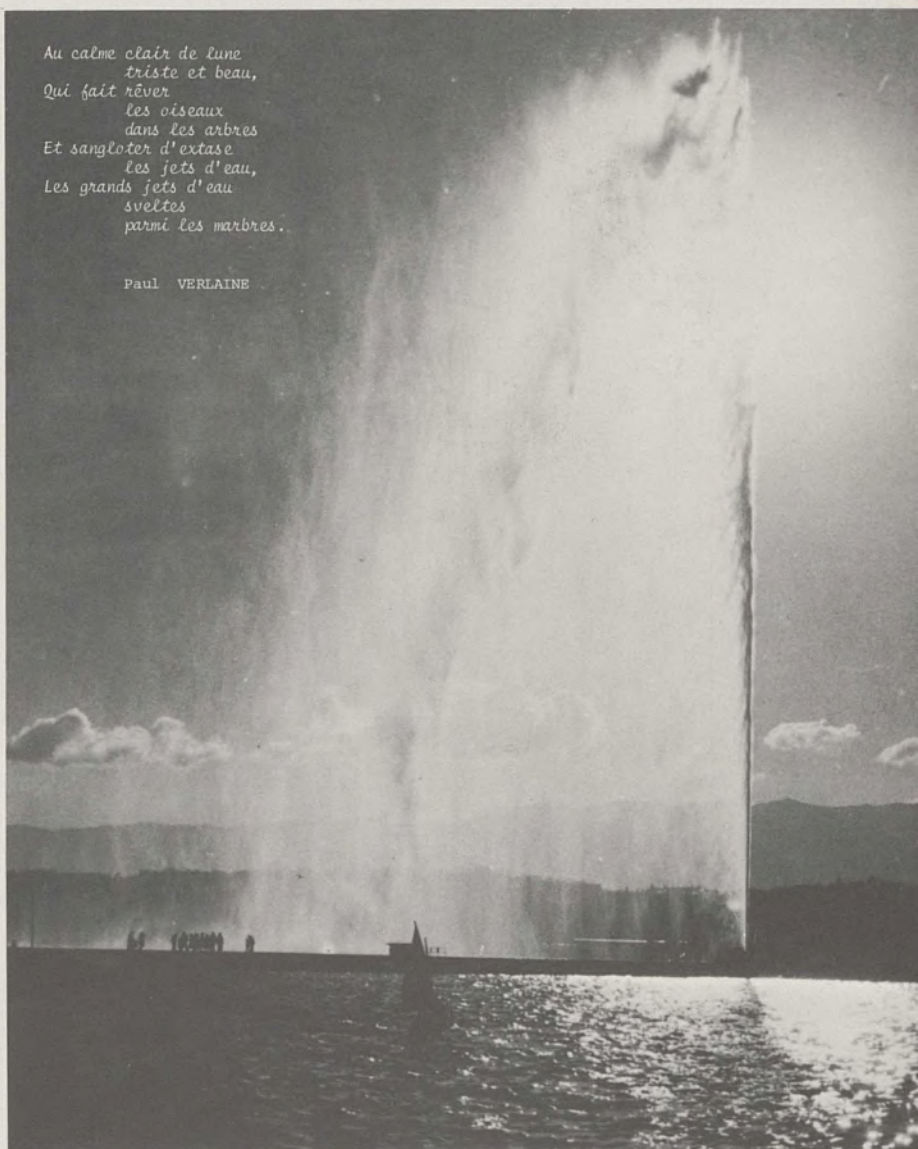
ATHÉNÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

*Au calme clair de lune
triste et beau,
Qui fait rêver
les oiseaux
dans les arbres
Et sangloter d'extase
les jets d'eau,
Les grands jets d'eau
sveltes
parmi les marbres.*

Paul VERLAINE

**SPÉCIAL:
L'EAU
DE
GENÈVE**



N° 30

4^{me} année
juin 1981

5 fr. le numéro

Ont contribué à ce numéro:

MM. Daniel BARONI, Eric DRUMMOND, Huntington GILCHRIST,
Antonio GRAMSCI, Paul A. LADAME, Jean-Jacques MARTEAU,
Giuseppe MOTTA, Jean von MUHLENEN, William E. RAPPARD,
Leo SCHURMANN, Paul VERLAINE, Woodrow WILSON et l'O.T.G.

La Direction du

CRÉDIT SUISSE

apporte ses félicitations et ses vœux

à la

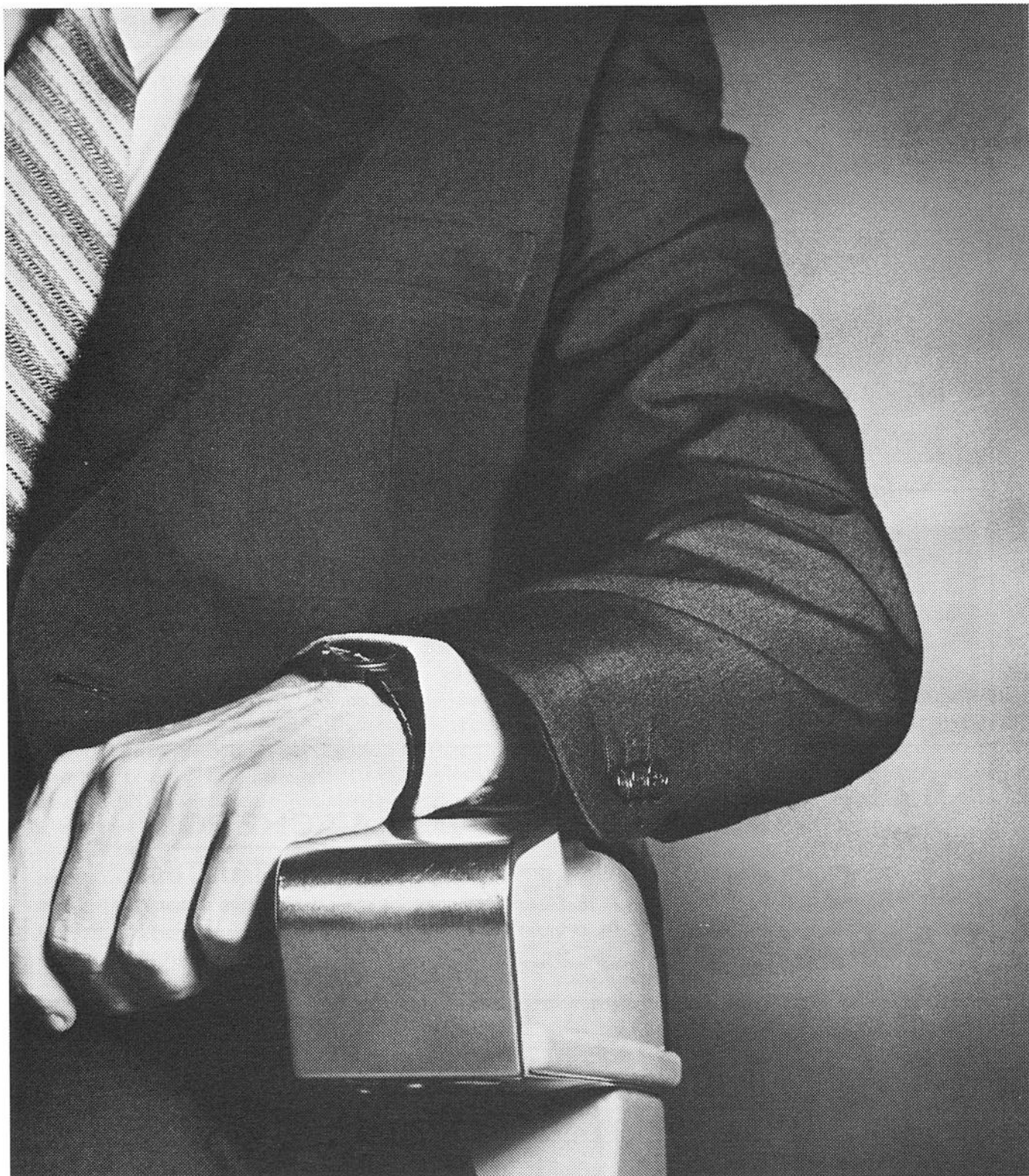
Classe de l'industrie et du commerce

de la

SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE



CREDIT SUISSE
CS



Swissair estime qu'il vaut la peine, pour un voyage de plusieurs milliers de kilomètres, de penser à quelques centimètres de plus ou de moins.

Tandis que d'autres compagnies s'étendent sur les détails des prestations offertes aux passagers selon un nouveau système de «classes», Swissair préfère - une fois encore - s'étendre sur des détails d'une autre dimension.

Par exemple, sur l'expérience des passagers des vols long-courriers qui ont pu mesurer l'importance de chaque centimètre de gagné au profit de leurs bras, de leur s jambes ou de leurs bagages à main.

Voilà pourquoi les DC-10-30 de Swissair n'ont en classe économique (pourquoi vouloir changer ce nom désormais classique?) que 8 sièges par rangée au lieu de 9. Disposés par groupes de 2, ces sièges offrent davantage d'espace et de liberté

pour manger ou lire. Et vous avez tout au plus un seul voisin direct. Le personnel de cabine peut ainsi plus aisément se rendre auprès de chaque passager et lui consacrer davantage de temps.

Moins de places, mais plus d'espace et de liberté: Voilà ce que Swissair offre également aux passagers de ses Boeing 747B. Et 9 sièges par rangée au lieu de 10 habituellement.

Toutefois, qu'il s'agisse de nos DC-10-30 ou de nos Jumbo, ce n'est pas seulement le nombre de sièges en moins qui nous permet de nous distancer confortablement des autres compagnies.

Les journaux et revues, par exemple: nous en

offrons un très vaste choix. La vaisselle: elle est en porcelaine. Et le vin: jamais il ne vous sera servi en gobelet.

C'est peut-être pour cela que toujours plus de passagers des vols long-courriers estiment qu'il vaut vraiment la peine de penser à Swissair.

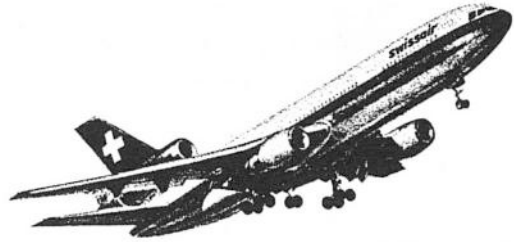
Swissair Genève (022) 982121, Swissair Lausanne (021) 205011 ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.



MERCI À TOUS NOS AMIS
Annonceurs - Abonnés - Participants



Union de Banques Suisses



swissair

Patek Philippe.
Parce qu'au sommet, il n'y a de place
que pour un nom.



CREDIT SUISSE
CS



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**

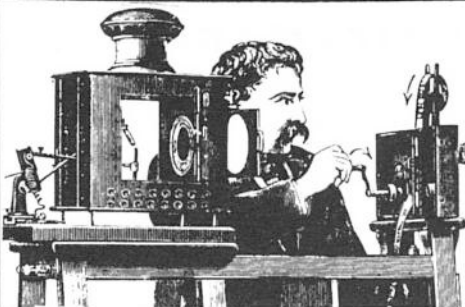


La plus noble parure du temps.

PERLAN
Perle du Mandement

CLEFS D'OR GAMAY
DES CELLIERS DE VIN-UNION GENEVE À SATIGNY

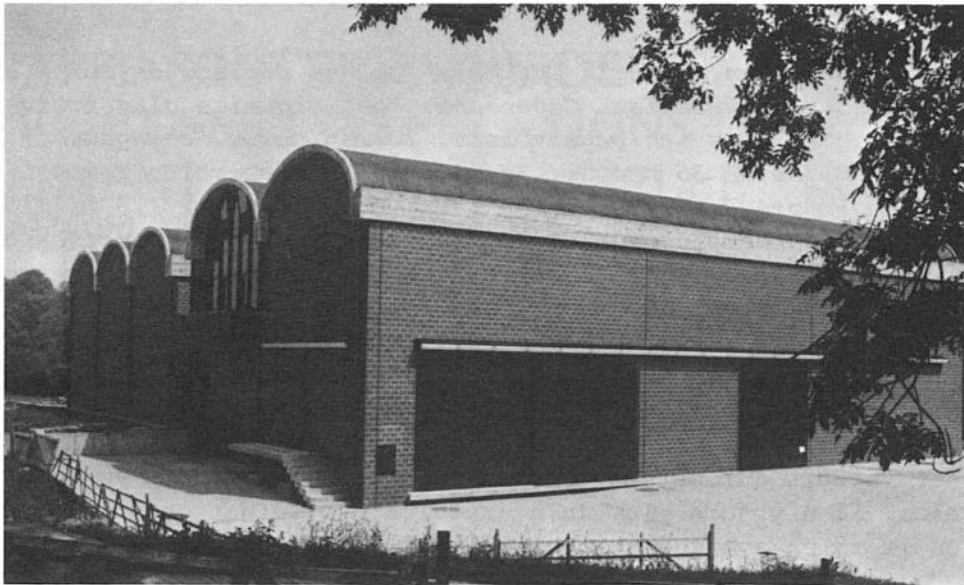
BANQUE POPULAIRE SUISSE



, PHOTO JEAN VON MUHLENEN,



Editions du Tricorne.



Vue d'ensemble de la station de Vessy. (Photo Baroni). Voir page 5 et suivantes.



ATHENEE présente aujourd'hui le dernier numéro de la troisième année de sa publication. Merci à tous ceux qui nous ont appuyé, qui nous ont encouragé, qui nous ont aidé. Merci, surtout, parce qu'ils n'ont guère été nombreux. Il est parfois difficile de lutter contre un sentiment de découragement. Vaut-il vraiment la peine de fournir un tel effort ? Pour qui ? Pour quoi ? A quoi sert la Société des Arts ? Quelle est sa raison d'être ? Parfois, devant des conférenciers qui ont vraiment quelque chose à dire et qui se sont donnés beaucoup de mal pour préparer un remarquable exposé, la Salle des Abeilles reste à moitié vide. Oh certes ; en multipliant les communiqués, les annonces, les coups de téléphone, on peut toujours la remplir. Mais cela ne devrait pas être nécessaire : la Salle compte 200 places, la Société 1000 membres. Il n'en vient souvent pas un sur vingt. Même pas les membres des Comités. Même pas les membres des Bureaux. Et les absents, dûment convoqués, ne s'excusent même pas. C'est passé de mode. On n'en blâmera pas moins les gosses de ne plus connaître la politesse. On les blâmera ? Même pas. On n'a même plus ce courage-là. On n'a plus de courage du tout. On est vidé. La culture ? Ouais ... on n'a plus envie de se cultiver, s'il faut sortir de chez soi, faire dix pas à pieds, chercher à garer la voiture. Alors qu'à la maison, il suffit de tourner le bouton et on a tout ce qu'on veut. Ou presque ! Car "les mass media veulent toujours plus bas". Au moins on ne se fatigue pas les méninges. Les E.P.M.... sont programmées quand tous les lève-tôt sont depuis longtemps couchés. Mais faut-il incriminer les seuls mass media, la seule télévision ? Même celle-ci, on la regarde de moins en moins. Un récent rapport de la SSR (27 mai 1981) le confirme. C'est en Suisse comme ailleurs.

MORT DE ROBERT L. SAMUEL, président de la Classe I&C

Au moment de mettre ce numéro sous presse, nous apprenons la mort de notre collègue et ami, président de la Classe Industrie et Commerce de la Société des Arts. Il a lutté avec un courage merveilleux contre l'inexorable. Il a passé le Seuil paisiblement, samedi 20 juin au début de l'après-midi. Nous prions son épouse de bien vouloir agréer l'expression de notre profonde sympathie. Bob aura été un exemple pour nous tous. Nous lui rendrons dans le prochain numéro, en septembre, l'hommage qu'il mérite.

L.



"On" regarde de moins en moins la TV. Mais "on" se déplace de moins en moins pour des manifestations culturelles. Cependant, "on" organise plus activement ses loisirs. Qui, "on" ? Dans un pays voisin, le régime du "changement", tout en promettant la semaine de 35 heures, instaure un Ministère du Temps Libre. Exactement comme l'avait prévu Aldous Huxley ! Et, pour résorber 1,8 millions de chômeurs, le même gouvernement crée 50'000 nouveaux postes de fonctionnaires. Que feront ces fonctionnaires ? Ils organiseront les loisirs des chômeurs. Ils se chargeront des loisirs culturels obligatoires. Le Parti - vous savez bien : celui qui se dit "comme les autres" - forme à tours de bras les "permanents" qui seront chargés demain d'organiser vos loisirs. Il y a quarante ans qu'Antonio GRAMSCI a écrit : Parallèlement au travail du Parti, il faut substituer, sous le nez du pouvoir établi, l'hégémonie culturelle prolétarienne à l'hégémonie bourgeoise. Gagnée à des valeurs qui ne sont pas les siennes, la société en place vacillera sur ses bases. Il n'y aura plus qu'à exploiter la situation sur le terrain politique. D'où le rôle assigné aux intellectuels de gauche : "gagner la guerre culturelle". (in : "Ecrits politiques")

Louis SERANT, de son côté, s'interroge : "Cette prospérité rapide que vous mettez au crédit de notre monde nouveau, n'a-t-elle pas une fâcheuse contrepartie ? Regardant autour de moi, je découvre chez les autres plus d'inquiétude que d'euphorie, plus de soucis que de tranquillité, plus de fatigue que d'enthousiasme, plus d'accablement que d'énergie." (in : "Lettre à Louis Pauwels sur les gens inquiets")

En deux citations, nous avons ici la "SINISTROSE" et ses causes. C'est là-contre qu'une Société comme la nôtre s'efforce de lutter et qu'un magazine culturel comme *ATHENEE* s'efforce de lutter. Merci à tous ceux qui l'ont compris et qui nous aident. Mais il en faudrait beaucoup plus. P.A.L.



ATHENEE

SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Editorial	3
Daniel BARONI : La nappe souterraine de l'Arve et ses installations de réalimentation artificielle	5
Paul LADAME : Les Mass Media volent toujours plus bas : Pourquoi ? (fin)...	11
William RAPPARD : Woodrow Wilson, la Suisse et Genève (fin)	15
Echos des récentes manifestations	19
INDEX DES NOMS et SOMMAIRE des 20 DERNIERS NUMEROS, sept.1979 à juin 1981 .	21



ATHENEE

Editeur et Rédacteur responsable : Paul A. LADAME

Rédaction et administration : Palais de l'Athénée,
2, rue de l'Athénée, 1205 Genève - Tél. (022) 20 41 02

Imprimerie : Studer SA, 5, route des Jeunes
1211 Genève 26 - Case postale 228

Abonnements Suisse : 10 numéros : Fr. 40.—

Abonnements Etranger : Veuillez demander le tarif de l'envoi à la Poste.

Compte de chèques postaux N° 12-6680 Genève

LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, fondée en 1776, comporte trois Classes :

- Agriculture et Art de Vivre;
- Beaux-Arts;
- Industrie et Commerce.

SON SIÈGE EST AU PALAIS DE L'ATHÉNÉE
2, rue de l'Athénée, CH - 1205 Genève
Tél. (022) 20 41 02



Les articles publiés dans *ATHÉNÉE* n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Société des Arts.

La rédaction est heureuse de recevoir des lettres de ses lecteurs. Elle n'est pas responsable des envois non sollicités.



L'EAU A GENÈVE

LA NAPPE SOUTERRAINE DE L'ARVE ET SES INSTALLATIONS DE RÉALIMENTATION ARTIFICIELLE

par Daniel BARONI, ingénieur



Ouvrages sur la nappe de l'Arve

- | | |
|-------------------|---------------------|
| 1 Frontenex | 2 Florence |
| 3 Carouge | 4 Vessy (pont) |
| 5 Vessy (usine) | 6 Trainex |
| 7 Saconnex d'Arve | 8 Perly |
| 9 Soral | 10 Veyrier (France) |
| 11 Gaillard (F) | 12 Croche (F) |
| 13 Veigy (F) | |
- Puits + Piezomètre

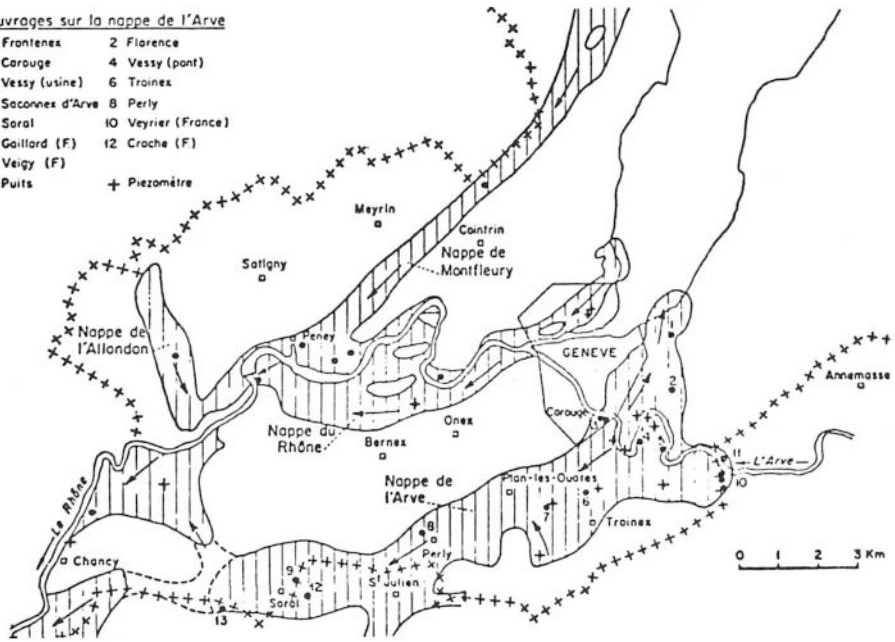


Fig. 1: Carte des nappes souterraines profondes de la région genevoise

1. INTRODUCTION

Il est préalablement nécessaire de rappeler dans les grandes lignes comment fonctionne notre approvisionnement en eau, lequel est assuré par les Services Industriels de Genève (ci-après service des eaux) et par la Société des eaux de l'Arve.

Les volumes d'eau distribués annuellement sont de l'ordre de 75 millions de mètres cubes. Cette eau provient soit du lac, soit de nappes souterraines.

L'eau du lac ne peut être distribuée aux consommateurs qu'après avoir subi un traitement chimique et physique dans une station de filtration. La qualité de l'eau pompée dans le lac s'est en effet détériorée ces dernières décennies, ce qui nécessite des installations toujours plus perfectionnées et plus coûteuses pour obtenir une eau répondant aux normes d'une eau potable.

L'eau des nappes souterraines, par contre, étant déjà filtrée naturellement par un long cheminement à travers les pores du terrain, il suffit de la prélever à partir de stations de pompage, et cela au fur et à mesure des besoins. Les terrains aquifères constituent des réservoirs dans lesquels des millions de mètres cubes d'eau potable sont conservés dans des conditions idéales. De plus, les terrains aquifères servent également de moyen de transport, puisque l'eau infiltrée à Vessy peut aussi bien être pompée à Frontenex, à Perly qu'à Soral. Ces réserves souterraines ne sont toutefois par illimitées ; elles dépendent des quantités d'eau qui pénètrent naturellement dans le sous-sol par infiltration. Or, les apports varient beaucoup, d'une année à l'autre, en fonction des précipitations et du régime de crues des cours d'eau. C'est lorsqu'on utilise le plus d'eau, été très sec, que les apports naturels dans les nappes souterraines sont les plus faibles.

Daniel BARONI, né en 1923, est diplômé de l'école d'ingénieur de Genève et de l'école polytechnique fédérale de Zurich. Il a travaillé quelques années dans un bureau privé avant d'entrer, en 1950, au Département des Travaux Publics où il a été appelé à diriger la division des Ponts, Lac et Cours d'eau, laquelle fut scindée en deux services après la réorganisation de ce département en 1965. M. Baroni s'est occupé notamment de la construction de plusieurs ponts, d'aménagements lacustres, dont le Port Choiseul à Versoix et de travaux de stabilisation de glissements de terrain. Dès 1959 il entreprend de rassembler toutes les études géologiques faites dans le canton par des administrations ou par des bureaux privés. Ce "cadastre du sous-sol" a été repris et développé par le Service cantonal de Géologie, service auquel M. Baroni a été rattaché par la suite, pour s'occuper principalement des études et de la réalisation des installations de réalimentation artificielle de la nappe souterraine de Vessy.

2. UN PEU D'HISTOIRE

A l'époque romaine, un aqueduc de 11 km conduisait, au centre de la cité, de l'eau de source captée au pied des Voirons. Durant le Moyen âge, il fallait s'approvisionner à l'intérieur des fortifications. On se contentait donc de l'eau puisée dans le Rhône ou dans quelques puits peu profonds, récoltant des eaux de surface, ce qui favorisa d'ailleurs la propagation de nombreuses épidémies.

La première machine hydraulique qui ait permis d'élever l'eau du Rhône, date de 1708. En 1883, la Ville de Genève construisit l'usine de la Coulouvrenière (Forces Motrices), destinée à distribuer l'eau pompée dans le lac.

De nos jours, il n'est hélas plus possible de distribuer l'eau du lac sans lui avoir fait subir un traitement approprié.

D'autres stations de pompage et de traitement de l'eau du lac sont exploitées à la Pointe-à-la-Bise, à Anières et à Bellevue. Enfin, une station destinée essentiellement à alimenter le CERN, est installée au Vengeron.

Un secteur important du canton, comportant près de 60.000 habitants, est desservi par la *Société des Eaux de l'Arve*. C'est en 1865 que cette société a été établie, à la demande de la commune de Chêne-Bougeries, un réseau de distribution de l'eau pompée dans des puits de faible profondeur, creusés en bordure de

l'Arve. A cette époque, ceux-ci ne récoltaient, en fait, que l'eau de la rivière, filtrée par quelques mètres d'alluvions graveleuses. Dès 1906, des puits plus profonds ont atteint la nappe souterraine dite de l'Arve. Depuis, la Société des Eaux de l'Arve a construit d'autres puits plus profonds dans la région de Vessy et au chemin du Velours. Actuellement, elle distribue annuellement à ses abonnés 7 millions de m³ d'eau, prélevés uniquement dans la nappe souterraine. Cette eau ne subit pas d'autre traitement qu'une très faible chloration.

Le service des eaux utilise principalement l'eau du lac et ne s'intéressa que tardivement aux nappes souterraines. Il a installé des stations de pompage à Soral (1933), Saconnex-d'Arve (1935), Perly (1944), Russin (1946) et à Troinex (1976). Il a racheté les puits de pompage de La Fontenette construits par la commune de Carouge, et exploite également dans la région de Peney plusieurs puits destinés à alimenter le CERN.

3. HYDROGEOLOGIE DE LA REGION GENEVOISE

La région genevoise est constituée, dans son infrastructure, par une cuvette de roche calcaire que limite le Jura, le Vuache et le Salève (voir fig. 2).

Des sédiments molassiques imperméables de l'ère tertiaire se sont déposés dans cette cuvette.

Ils apparaissent en certains points du canton, ainsi qu'au pied du Salève. Sur les sédiments molassiques modelés par l'érosion, se sont accumulés des dépôts morainiques. C'est dans les couches graveleuses de ces derniers, appelées aussi "alluvion ancienne", que sont contenues nos principales nappes souterraines.

Les quelque 3.000 sondages répertoriés par le service cantonal de géologie, ainsi que plusieurs campagnes de mesures géophysiques ont permis de dresser une carte hydrogéologique détaillée du canton (fig. 1).

- La nappe du sillon de Montfleury suit un ancien lit du Rhône. Elle est principalement alimentée par des infiltrations de la Versoix, dans la région de Richelien et s'écoule en direction de Peney. Cette nappe peu abondante est d'un intérêt limité.
- La nappe du Rhône reçoit quelques infiltrations d'eau du lac dans la région de l'ancien BIT. Sa principale alimentation provient de l'eau qui s'infiltré au travers des berges perméables du fleuve.
- La nappe de l'Allondon s'étend sous le lit de cette rivière, de la frontière française à son embouchure dans le Rhône. Un puit de

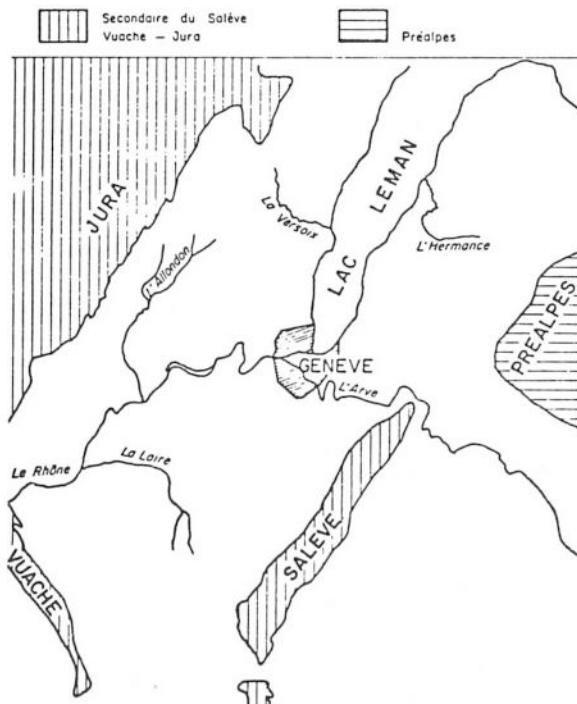


Fig. 2 : Topographie générale de la région genevoise

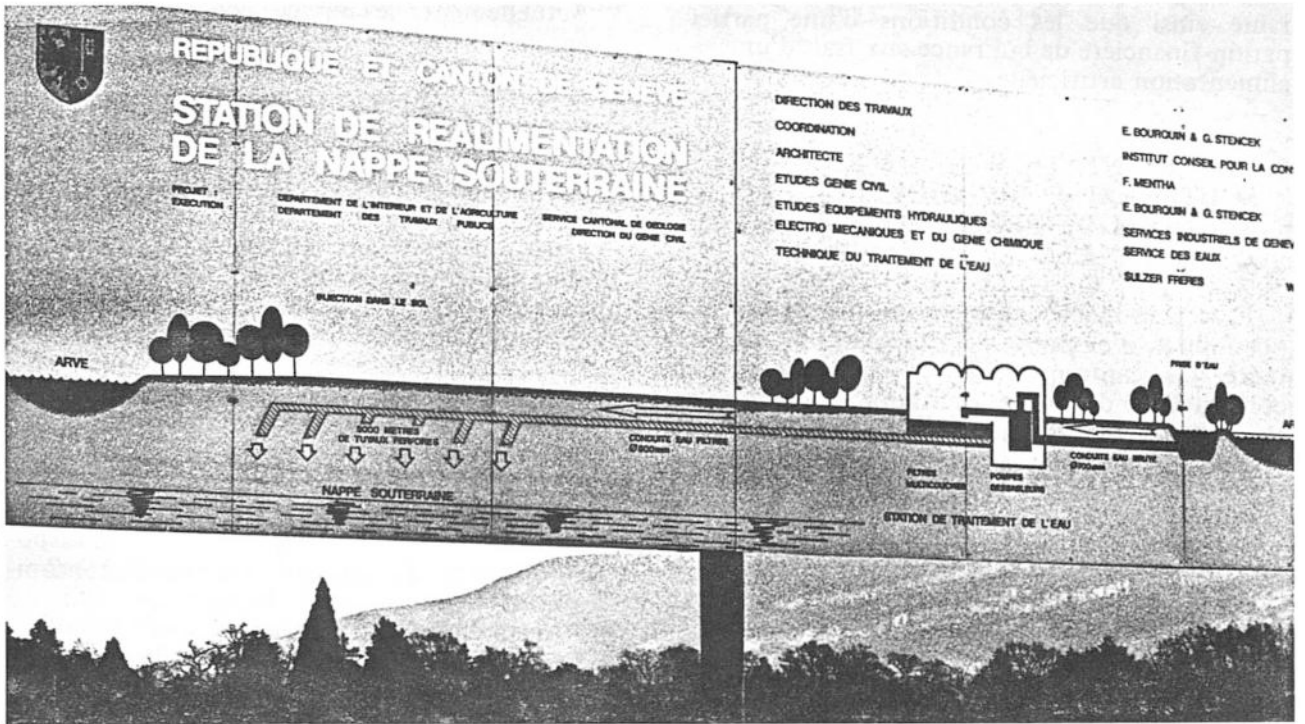


Fig. 3 : Principe de fonctionnement

pompage est exploité par le service des eaux à Russin. Cette nappe n'est que très partiellement recouverte de terrains argileux étanches.

d) La nappe de l'Arve est, de loin, la plus importante du canton. Elle a une étendue de 30 km² et une épaisseur qui atteint, par endroit, plus de 60 mètres. Elle est essentiellement alimentée par les infiltrations de l'Arve en période de crues. A l'exception de quelques champs dans la région de Vessy et des berges de l'Arve, entre Conches et la Fontenette, cette nappe souterraine est protégée des risques extérieurs de pollution par une épaisse couche de moraine limono-argileuse étanche. De nombreuses stations de pompage ont été installées, tout d'abord par la Société des Eaux de l'Arve (capacité : 60.000 m³/jour), par le service des eaux (capacité 100.000 m³/jour) et, plus récemment par quelques communes françaises qui profitent du débordement de cette nappe au-delà des frontières dans les régions de Veyrier, de Veigy et de Crache près de Saint-Julien (environ 25.000 m³/jour). Cette nappe intéresse également la protection civile (puits de secours), la commune de Carouge (piscine) et quelques entreprises industrielles. Par suite d'une exploitation trop intense, le niveau des eaux souterraines s'est abaissé de l'ordre de 10 mètres (voir fig. 4).

Le coefficient de rétention de l'eau dans le terrain est très variable, suivant la nature et la granulométrie des dépôts morainiques. Il est en moyenne de l'ordre de 5 à 10 %, ce

qui signifie qu'un mètre cube de terrain acquifère peut contenir 50 à 100 litres d'eau libre utilisable. En d'autres termes, lorsque le niveau moyen de la nappe s'élève d'un mètre, cela représente une réserve supplémentaire d'eau potable d'un peu plus de deux millions de mètres cubes.

4. A QUI APPARTIENT CETTE EAU ?

Dans le canton, les eaux souterraines d'une certaine importance font partie du domaine public cantonal. Leur exploitation est conditionnée par l'octroi d'une concession, assortie d'un certain nombre de conditions et du paiement d'une redevance fixée au prorata des volumes d'eau prélevés. L'Etat exerce ainsi un contrôle constant sur les quantités et la qualité des eaux pompées dans les nappes souterraines.

Par contre, en France, il n'y a pas les mêmes dispositions : chaque propriétaire foncier a, théoriquement, le droit d'utiliser l'eau située sous ses terres. Cette situation a soulevé de graves problèmes lorsque la somme des prélèvements effectués tant en France qu'en Suisse a dépassé de loin les volumes d'eau d'infiltration alimentant naturellement et depuis des siècles cette nappe. En 1978, un accord a été signé entre l'Etat de Genève et le département de la Haute-Savoie, afin de régler les questions de répartition des prélèvements d'eau entre collectivités françaises et suisses; de contrôle de qualité de cette eau; des mesures de protection à envisager pour conserver cette nappe souter-



raine ainsi que les conditions d'une participation financière de la France aux frais d'une réalimentation artificielle.

5. REALIMENTATION DE LA NAPPE SOUTERRAINE OU NOUVELLES STATIONS DE PRELEVEMENTS DE L'EAU DU LAC ?

Face à la menace d'une quasi disparition des possibilités d'exploiter la nappe la plus importante du canton, il fallait choisir entre la construction de nouvelles stations de pompage et de traitement de l'eau du lac, ou l'aménagement d'installations de réalimentation artificielle.

a) *Qualité des eaux*

Les eaux de la nappe de l'Arve ont toujours été des eaux de qualité "potable" et devraient le rester, à plus forte raison en cas de réalimentation artificielle, puisque celle-ci ne se fait qu'avec de l'eau traitée et qu'elle sera interrompue en cas de pollution accidentelle de l'Arve.

Les eaux du lac, par contre, évoluent d'année en année, comme cela a été mis en évidence dans les rapports de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman. Bien qu'il soit théoriquement toujours possible de traiter n'importe quelle eau pour la rendre potable, cela nécessite toutefois des installations de plus en plus complexes et coûteuses.

b) *Contraintes imposées par l'exploitation d'un réseau de distribution d'eau*

Actuellement, le service des eaux distribue annuellement 60 millions de m³ d'eau, non compris le CERN, ce qui représente une moyenne journalière de 165.000 m³. En réalité, cette consommation journalière varie entre 100.000 et 280.000 m³. S'il n'était pas possible de disposer de réserves d'eau potable accumulées dans les nappes souterraines, il faudrait construire de nouvelles stations de traitement de l'eau du lac pour satisfaire les pointes de consommation et ces stations ne seraient au surplus utilisées que quelques semaines par année, pendant les périodes estivales ou de grande sécheresse.

Une installation de réalimentation artificielle relativement modeste, mais exploitée toute l'année, permettra de remplir le "réservoir-tampon" que constitue la nappe souterraine, afin qu'il y ait toujours assez d'eau à disposition pour couvrir les pointes de consommation.

c) *Diversification des ressources*

Les avantages d'une diversification des ressources en eau sont assez évidents ; en cas de pollution accidentelle (par exemple : radioactivité, chute d'avion dans le lac), de panne technique ou de travaux à l'une des stations. Les nappes souterraines, à condition de la maintenir à leur niveau initial, permettront d'assurer temporairement les compléments d'eau nécessaires.

d) *Remise en exploitation des installations existantes*

Plusieurs stations de pompage de la nappe de l'Arve ont été abandonnées par suite de l'abaissement excessif du niveau de l'eau. La réalimentation artificielle permettra d'utiliser à nouveau toutes les stations de pompage déjà construites.

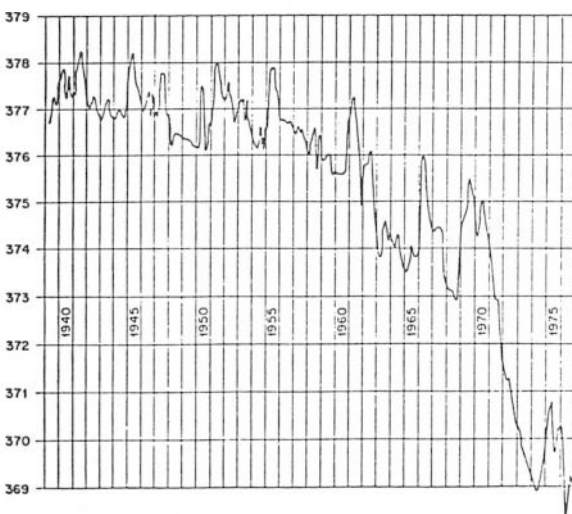


Fig. 4 : Evolution des niveaux de la nappe souterraine de l'Arve, de 1940 à 1976

6. QUELQUES EXEMPLES D'INSTALLATION DE REALIMENTATION ARTIFICIELLE

La réalimentation artificielle est une technique couramment employée dans le monde. Les premières applications datent de 1810 (Glasgow), 1821 (Toulouse) et 1896 (Göteborg). Aux Etats-Unis et dans le seul Etat de Californie, où la réalimentation est pratiquée depuis 1895, on compte près de 300 installations, qui permettent d'injecter annuellement, dans le sous-sol, plus de 700 millions de m³ d'eau.

En Allemagne, c'est dans la vallée de la Ruhr que la réalimentation artificielle a été le plus vite développée. Les volumes d'eau injectés dans le sol (900.000 m³/jour) représentent le tiers des volumes d'eau distribués dans toute la région.

De nombreux exemples pourraient aussi être cités en France, Angleterre, Suède, Pays-Bas, URSS, Hongrie, etc.

En Suisse, deux installations importantes fonctionnent à Bâle :

- La Hardwasser AG exploite depuis 1959 l'eau d'une nappe réalimentée artificiellement dans la forêt du Hard (capacité des installations : 150.000 m³/jour).
- Les installations de Lange Erlen, construites en 1961, réalimentent, à raison de 120.000 m³/jour, une nappe exploitée depuis 1880 et qui était en voie de disparition.

Les techniques de réalimentation varient de cas en cas et les objectifs sont multiples :

- Améliorer la qualité des eaux de surface en leur faisant subir un passage d'une certaine durée à travers un terrain poreux,
- Stocker dans le sous-sol des réserves saisonnières importantes,
- Rentabiliser des stations de pompage existantes mais insuffisamment alimentées,
- Transporter des masses d'eau importantes sans pose ni entretien de canalisations,
- Assurer un niveau de la nappe souterraine propice à l'agriculture,
- Maintenir la nappe à un niveau supérieur à celui d'une rivière, afin d'éviter une infiltration des eaux polluées de cette dernière (cas à Bâle pour la Hardwasser AG).

Chaque application de la réalimentation artificielle est un cas particulier qui nécessite une étude très complète des conditions locales.

7. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE VESSY (1977 à 1980)

L'eau de l'Arve est aspirée à travers cette crépine dans la conduite d'amenée à la station de traitement, à raison de 50.000 m³ par jour, puis refoulée par des pompes dans le groupe de prétraitement de de dessablage.

Prétraitement et dessablage de l'eau brute

Bien que la crépine autonettoyante installée à la prise d'eau élimine déjà tous les éléments de plus de 3 mm, un prétraitement de l'eau de l'Arve est nécessaire si l'on veut éviter un encrassement trop rapide des filtres. La solution retenue a été celle d'un "groupe mixte de prétraitement, système Doucet". Il comprend une combinaison de filtres à treillis, constituée par sept tubes à fentes longitudinales de 300 à 800 microns et de 126 paires d'hydrocyclones à haut rendement, disposé autour des filtres à treillis. Des chasses périodiques assurent le nettoyage automatique des filtres à treillis. Les particules trop fines pour être retenues par les treillis sont éliminées par les hydrocyclones et récoltées dans le double-fond du groupe mixte pour être évacuées dans le canal de rejet de l'Arve.

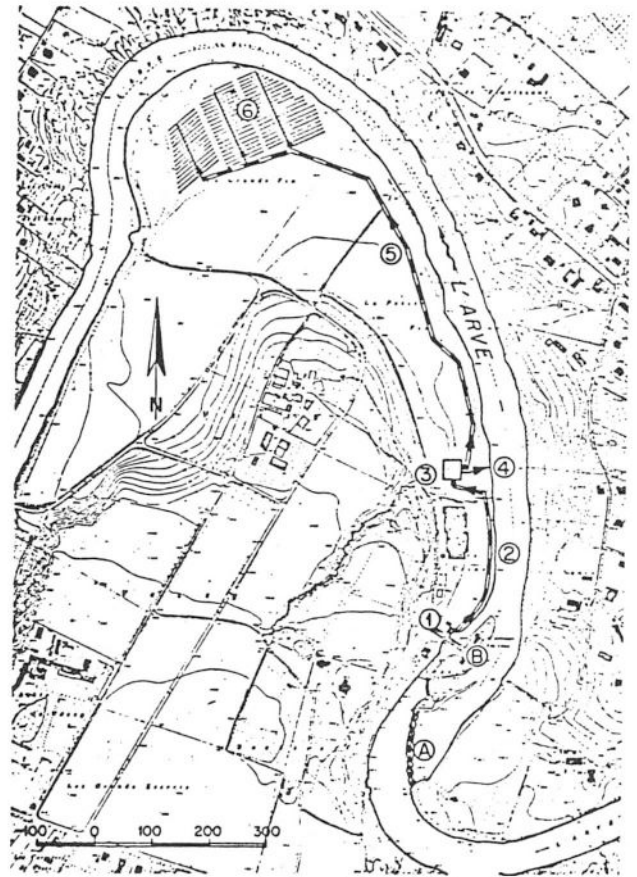


Fig. 5 : Plan général de situation des installations de réalimentation de la nappe souterraine à Vessy

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1. Prise d'eau | 4. Conduite de rejet |
| 2. Conduite d'eau brute | 5. Conduite d'eaux traitées |
| 3. Station | 6. Réseau de drains |

La prise d'eau dans l'Arve

L'Arve déverse annuellement dans le Rhône plus d'un million de tonnes de matières solides ; graviers, sables, limons ou argiles. La turbidité de l'eau varie de quelques milligrammes à quelques grammes par litre de matières solides en suspension dans l'eau. En outre, l'Arve charrie énormément de morceaux de bois, aiguilles de pins, feuilles mortes et débris de tous genres, tels que matière plastique, caoutchouc, etc. L'emplacement de la prise d'eau, de même que le type de crépine ont donc une très grande importance. La prise d'eau est située 350 mètres à l'amont de la station de traitement, dans un canal d'alimentation d'une des turbines de l'usine hydraulique de la Société des Eaux de l'Arve.

On dispose ainsi, même en période d'étiage, d'une hauteur d'eau suffisante, afin que la crépine d'un diamètre de 110 cm ne soit jamais dénoyée. Cette crépine, d'un type particulier, développée par une maison genevoise, est autonettoyante et ne nécessite aucun entretien.



Filtres à sable

Ces filtres, au nombre de six, sont à niveau variable ; le débit d'admission est réglé, pour chaque filtre, par les déversoirs d'entrée et c'est le niveau d'eau, à l'intérieur du filtre, qui varie en fonction du degré d'encrassement de la masse filtrante. Cette masse filtrante comprend trois couches de granulométrie et de densité différente soit, de haut en bas :

50 cm de pierre ponce de 2 à 3,5 mm.

30 cm d'hydroanthracite de 1,5 à 2 mm.

100 cm de sable de quartz de 0,6 à 1,2 mm.

Périodiquement, chaque filtre est régénéré par un passage à contre-courant d'air et d'eau qui entraîne toutes les matières retenues dans les masses filtrantes et les restitue à l'Arve.

Surveillance de la qualité de l'eau

Sans un contrôle rigoureux de la qualité de l'eau avant son injection dans le sol, la réalimentation artificielle pourrait, en cas de déversement important de produits toxiques dans l'Arve, présenter un certain risque de pollution. A noter que ce risque existe aussi par la simple alimentation naturelle qui s'opère tout au long de l'année.

La surveillance comprend notamment les contrôles de la teneur de l'eau en *hydrocarbures* (cas de pollution le plus fréquent), des *matières en suspension* (lorsque l'eau devient très trouble et contient plus de 300 mg par litre de matière en suspension), de certains *métaux en solution dans l'eau* (chrome, cadmium et mercure), certains *détergents* et *matières organiques*. Dès qu'une pollution grave est détectée, une alarme se déclenche et la réalimentation est automatiquement interrompue.

Injection de l'eau traitée dans le sol

Initialement, on avait envisagé de construire des bassins d'infiltration à l'exemple de ce qui s'est fait dans de nombreuses autres stations de réalimentation artificielle. Ce mode d'injection nécessite un entretien important pour le nettoyage et le décolmatage périodique du fond des bassins. On a donc préféré utiliser la solution adoptée avec succès à la station de réalimentation de Francfort-sur-Main, soit des drains d'injection.

C'est donc une longueur totale de 5000 m de tuyaux drainants, de 200 mm de diamètre qui ont été posés à 2-3 mètres de profondeur, sur une surface totale d'un peu plus de 4 ha.

8. FINANCEMENT DE LA REALIMENTATION ARTIFICIELLE

Les nappes souterraines faisant partie du domaine public, il appartient à l'Etat d'en gérer l'exploitation, de contrôler et au besoin limiter

les prélèvements et, dans notre cas, d'assurer la réalimentation artificielle. Les installations restent donc propriété de l'Etat qui en a confié l'exploitation au service des eaux de Genève. L'Etat a mis les terrains nécessaires à disposition et a financé la construction (loi du 24 juin 1976). Les intérêts, amortissements et frais d'exploitation seront couverts par une taxe spéciale, conformément au règlement sur les nappes souterraines du 14 mars 1973. Cette taxe se calcule en fonction des volumes d'eau effectivement prélevés dans la nappe de l'Arve.

Pour le *service des eaux*, qui utilise principalement l'eau du lac dont les frais de traitement sont déjà pris en considération dans leurs tarifs, cette taxe dite de réalimentation ne représente pas une charge importante, ceci d'autant moins que l'eau prélevée dans la nappe souterraine n'a pas à subir tous les traitements de purification que nécessite l'eau prélevée dans le lac.

Pour la *Société des Eaux de l'Arve*, par contre, qui n'utilise que l'eau de la nappe de l'Arve, cette taxe représente une participation importante qu'elle a été autorisée à reporter, par facture séparée, sur le compte des consommateurs.

9. CONCLUSION

La réalimentation artificielle permettra de doubler les prélèvements dans la nappe, tous les puits de pompage existants pouvant de nouveau être utilisés.

On disposera, par la suite, d'une réserve d'eau potable de 30 à 40 millions de mètres cubes, qui pourrait être prélevée en cas de nécessité.

Par la réalimentation artificielle telle qu'elle a été conçue à Vessy, on n'introduira dans le sous-sol que de l'eau de qualité contrôlée en permanence. La part de l'alimentation naturelle par infiltration directe de l'eau de l'Arve n'étant plus qu'une fraction des apports totaux, les risques de pollution se trouvent diminués d'autant.

Les appareils de contrôle installés à Vessy ont déjà permis de déceler plusieurs passages intempestifs de fortes teneurs de l'eau en chrome. Les recherches sont en cours pour déceler l'origine de ces pollutions et les faire cesser.

Rappelons, pour terminer, que cette importante réalisation, qui fait appel à plusieurs nouveautés techniques d'avant-garde, n'a été possible que grâce à l'aide précieuse des services et laboratoires de l'Etat, des Services Industriels, service des eaux, des maisons Sulzer (Winterthur), Doucet (Genève), des bureaux d'études mandatés et de nombreuses entreprises de la place qui ont exécuté un excellent travail.

D.B.



LES MASS MEDIA VOLENT TOUJOURS PLUS BAS POURQUOI? (VII)

par Paul A. LADAME

Nous avons commencé, dans le dernier numéro, une interview du Directeur général de la Société Suisse de Télévision et Radiodiffusion, le Prof. Leo SCHURMANN. Elle nous paraît paraît importante, parce que la SSR, du fait de son monopole, est l'incarnation des Mass Media helvétiques, et que la venue de M. Schürmann a éveillé bien des espoirs. Nous la terminons ci-après. Il sera ensuite temps de passer aux conclusions qui s'imposent.

A. : Au cours de notre étude sur les mass media, nous avons souligné le fait que ceux-ci, comme on dit, "*volent toujours plus bas*", c'est-à-dire que la qualité intrinsèque de leur production (dans le domaine de l'information, qui seul nous importe ici, peut-être faut-il le rappeler) est en baisse constante. Une des raisons est que la qualité est de plus en plus négligée au profit de la quantité : le taux d'écoute, comme le chiffre de tirage du journal, devient le critère décisif, alors que les productions culturelles à faible écoute sont qualifiées de "E.P.M." (..et puis : m... !) par les producteurs de la T.V. parisienne (Cf. "*Le système E.P.M.*", par François de Closets). Est-ce que, à votre avis, M. Schürmann, un service public, jouissant d'un monopole de fait, doit toujours tenir compte des taux d'écoute, des sondages, de l'évaluation quantifiable, plutôt que de rechercher la qualité ? Votre opinion, une fois encore, est déterminante pour l'avenir.

D.G. : Contrairement à ce qu'on affirme un peu trop légèrement, il n'y a pas d'incompatibilité entre l'utilisation des sondages et la recherche de la qualité. Nos programmes sont soumis à une intense concurrence des émetteurs étrangers. Les sondages nous donnent le reflet du comportement de notre public, placé devant ces choix. Refuser cet instrument équivaut à briser un miroir. Nous devons savoir, et ensuite décider. Quant à la qualité, particulièrement dans le domaine culturel, nous devons veiller à ce qu'elle ne s'adresse pas seulement à un petit nombre d'initiés. Qu'il s'agisse des lettres, des sciences ou des arts, il y a d'excellentes émissions qui sont de véritables "locomotives".

A. : Mes autres questions, M. le Directeur-général, découlent des réponses que vous avez données à celles que je vous ai posées en priorité. Il y en a une, cependant, qui est très importante et qui dépend aussi, en bonne partie, de votre philosophie personnelle. C'est celle de la publicité. Il est clair que la SSR, qui n'a pas plus échappé aux distorsions de la "Loi de Parkinson" que d'autres institutions, souffre d'un personnel pléthorique — près de 3'500 personnes, me suis-je laissé dire, mais je n'en crois pas mes oreilles — et donc d'un manque chronique de disponibilités financières. Que faire ? L'une des possibilités est d'accroître la publicité, de l'étendre à la radio, d'en augmenter les taxes, d'adopter le système, certes néfaste pour la qualité, mais juteux pour la quantité, des "sponsors". Venant de la Banque nationale, il est clair que cet aspect du problème n'a pas pu échapper à la vigilance de "Monsieur Prix". Quelles sont les conclusions auxquelles il est parvenu ?

D.G. : Je voudrais préciser tout d'abord que votre étonnement quant aux effectifs de la SSR est injustifié. Nous produisons trois programmes de télévision, et six programmes de radio — sans parler de Radio Suisse Internationale, et des programmes régionaux de la radio alémanique — avec des effectifs et un budget qui se comparent tout juste avec une seule chaîne de télévision dans les pays qui nous entourent. La BBC que tous les professionnels citent en exemple a plus de 20.000 employés. Je suis personnellement persuadé que l'on peut et que l'on doit revoir attentivement chaque poste de travail. Je l'ai demandé et cela se fait. J'estime qu'un examen rigoureux doit nous permettre de stabiliser nos effectifs, et même de les réduire légèrement, de l'ordre de 5% en quelques années. Mais ce n'est pas cela qui nous tirera de nos difficultés financières. Elles sont les mêmes que celles de tous les radiodiffuseurs. Et je rappelle que nous sommes en concurrence directe avec des institutions dont les moyens sont de cinq à dix fois supérieurs aux nôtres. De ce fait notre public reçoit et demande des émissions qui sont de plus en plus coûteuses à réaliser. D'autre part l'opinion publique, y compris le parlement, les gouvernements cantonaux, les associations culturelles — attendent de la SSR qu'elle joue un rôle actif dans le soutien des artistes, des auteurs, des musiciens. Vous me demandez quelles ressources supplémentaires j'envisage ? Il n'est jamais populaire de demander une augmentation de la taxe. Je pense cepen-



dant que l'augmentation est un facteur politique, plus émotionnel que proprement économique. Une taxe inférieure au prix d'un journal quotidien devrait pouvoir être ajustée pour couvrir les frais réels de notre production. Quant aux ressources additionnelles, comme la publicité à la radio, je ne les écarte pas, mais elles devraient remplir deux conditions :

- 1) elles devraient correspondre à des prestations nouvelles répondant à un besoin vérifié ;
- 2) elles devraient tenir compte des répercussions sur les autres médias, particulièrement sur la presse locale dont la survie est indispensable à notre vie publique.

Telles sont les principales déclarations du professeur Schürmann. Rappelons que le point de départ du questionnaire que nous lui avons soumis était l'article, publié la veille de son entrée en fonctions par la "Nouvelle Gazette de Zurich", qui s'inquiétait : *"on ne peut s'empêcher de songer avec angoisse à la situation dans laquelle se trouverait aujourd'hui le peuple suisse, doté d'un tel monopole des mass media, s'il devait (comme pendant la dernière guerre mondiale, réd.) faire face à une nouvelle épreuve de force morale, mettant en cause sa volonté de résistance."*

NOTRE COMMENTAIRE

Il faut être reconnaissant au Prof. Schürmann d'avoir répondu à toutes les questions posées (dont nous n'avons reproduit ici que les principales), même si ses réponses, prudentes et politiques, peuvent paraître décevantes. Il semble s'étonner du fait que nos références, empruntées à la "N.Z.Z.", datent d'une génération. Or notre pays, justement, n'a pas été soumis, depuis plus d'une génération, à une épreuve de force comparable à celle des années 1934-1944. La question est donc de savoir si, aujourd'hui, nos mass media pourraient à nouveau subir victorieusement une semblable épreuve. Il n'y a pas d'autre référence plus proche, surtout si notre pays, à l'image de ceux qui l'entourent, ne veut pas considérer la menace communiste, plus insidieuse et plus subtile que la menace hitlérienne, comme une épreuve analogue. Mais il y a pire ; M Schürmann dit : *"Je tiens à améliorer l'image de la S.S.R. Nous n'y parviendrons pas en faisant taire les gens qui posent des questions et qui dérangent. Nous y parviendrons en améliorant la qualité professionnelle de leur travail.(...) Pour moi, l'amélioration de la formation professionnelle est une priorité."*

LA FORMATION PROFESSIONNELLE PRIORITAIRE

Quelle formation professionnelle ? Technique seulement ? Ou aussi éthique, civique, politique ? Prenons un exemple actuel : le drame lancinant de l'Irlande. Au lendemain du suicide par la faim de Bobby Sands, le correspondant de l'agence Reuter, Phil Davison, a écrit : *"Des centaines de journalistes, de photographes et d'équipes de télévision sont arrivés à Belfast pour couvrir les événements. Certains d'entre eux ont "mis en scène" des images dramatiques, en demandant aux manifestants de poser et même en les payant pour obtenir les vues désirées. "Newsletter", de Belfast, rapporte qu'une équipe de télévision offre aux gosses 5 livres (Fr.s. 20.—) pour chaque balle en plastique tirée contre eux par les forces de sécurité. Un correspondant de Reuters a vu un groupe, en train de filmer l'incendie d'une barricade dans le quartier catholique, demander à un gamin de six ans de poser devant les flammes, en enfilant son pull-over par dessus la tête pour ressembler à un guerrillero et en levant le poing gauche en geste de défi. Le "Sunday World" de Dublin écrit en éditorial : "Les vautours de la presse internationale sont perchés sur le toit de l'hôtel, attendant que la guerre civile éclate à la suite de la mort de Bobby Sands". (I.H.T. 13/5/81)*

Ces "vautours" sont certainement tous d'excellents garçons et filles, qui ont reçu, sur le plan technique, une formation professionnelle impeccable. Tous, également, savent bien que les pratiques dénoncées par Reuters n'ont rien d'exceptionnel, même si la déontologie les réprovoque. Mais celui d'entre eux qui ferait la petite bouche, affirmant que sa conscience professionnelle, ou sa conception de la dignité humaine, lui interdisent de tromper aussi cyniquement le consommateur des produits qu'il fabrique, celui-là ne sera pas envoyé une deuxième fois à Belfast, ni ailleurs. Il fera sans doute bien de changer de métier.

Ce n'est pas à ce niveau qu'il faut promouvoir "l'amélioration de la formation professionnelle", mais bien à celui des responsables qui téléguident les "vautours" ; au niveau de ceux qui encouragent et développent cette désinformation à la manière occidentale, mercantile et malfaisante. C'est à ce niveau que les lacunes de la formation professionnelle sont les plus néfastes. Lacunes souvent béantes dans les domaines de l'éthique, du civisme et de l'histoire des relations internationales. On peut



certes admettre que, même en Suisse, les connaissances techniques des dirigeants de mass media électroniques soient limitées. Ils ont, après tout, été nommés pour des raisons politiques, ou bureaucratiques. Leur formation scolaire n'a pas compris les sciences de la communication, la méthodologie de l'information et la théorie des mass media. Bien peu d'universités accordent à ces disciplines l'attention qu'elles méritent. La Suisse, sur ce plan, a plus d'une génération de retard.

Néanmoins, on ne fera pas aux responsables de nos mass media l'injure de croire qu'en acceptant leur nomination ils n'ont pas eu à coeur de s'instruire. Il est donc certain qu'aucun d'entre eux ne doit ignorer à quel point les images et les paroles qu'ils diffusent peuvent être truquées, arrangées, déformées, biaisées, travesties ; bref : chargées de significations émotionnelles, idéologiques et politiques. Tout le monde n'est pas dupe, heureusement. D'où les critiques et les accusations de manque de crédibilité dénoncés par la N.Z.Z.

LA MANIPULATION SUBLIMINALE

M. Schürmann répond : *"Les incidents, ou les accidents, qui portent atteinte à la réputation de la SSR sont dus plus souvent à des gens naïfs, maladroits ou incompetents, que mal intentionnés."*

Personne n'en doute. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Mais les gens dont il prend la défense sont, eux, manipulés par des agents qui sont loin d'être "naïfs, maladroits ou incompetents" ! Ces agents sont, au contraire, parfaitement entraînés à la tâche de déstabiliser le pays dans lequel ils sévissent, la Suisse comme tout autre pays du monde encore libre. Ce sont de vrais professionnels. Nos mass media, à de rares exceptions près, sont dirigés par des amateurs. Ces amateurs non seulement ne connaissent pas les agents qui les manipulent, mais ils ignorent tout de la manipulation (l'art de faire agir les gens dans un but camouflé, subliminal) et, par conséquent, ils s'indignent et crient à la calomnie quand on dit qu'ils sont manipulés. C'est avec les meilleures intentions qu'ils provoquent parfois des "incidents" ou des "accidents". Ils se disent de bonne foi, sincères et idéalistes. Et ils le sont certainement.

Mais alors, pourquoi les responsables de nos mass media diffusent-ils des images et des paroles truquées, et dont ils savent qu'elles sont truquées ? Pourquoi ? Parce que leur formation professionnelle est purement matérialiste. Ils

LA PRISE DU POUVOIR CULTUREL

Dans une société développée, la prise du pouvoir politique est impossible sans prise préalable du pouvoir culturel. Le "passage au socialisme" implique une lente subversion, dont les enjeux sont la culture, les mass media et l'Université.

Antonio GRAMSCI
" Ecrits politiques "

manient les media comme de l'épicerie. Les "taux d'écoute" leur tiennent lieu de déontologie. Combien d'auditeurs, de téléspectateurs, de lecteurs ? Toujours plus ? Tant mieux ! Cette obsession, compréhensible dans un état de concurrence, ne l'est pas en situation de monopole. Or, les dirigeants de la SSR parlent sans cesse de la concurrence des autres émetteurs, pouvant être captés par les mêmes consommateurs : émetteurs allemands, français ou italiens.

L'OBSSESSION MATERIELLE

Quelle concurrence ? S'agit-il de faire de meilleurs programmes ? Mieux informés ? Plus instructifs ? Plus complets ? D'une qualité artistique, intellectuelle, morale, supérieure ? Pas du tout. La seule préoccupation est la quantité, la peur d'une baisse du taux d'écoute qui ferait perdre des annonceurs, ou baisser les prix des annonces. Alors qu'au contraire on veut, à tout prix, une audience toujours plus vaste, pour gagner toujours plus d'argent. Mais ce "tout prix" qu'il faut payer, c'est en volant toujours plus bas, en abaissant constamment les programmes au niveau du plus borné des consommateurs. L'obsession est purement matérielle. Pour tout le reste : E.P.M... !

Le 12 mai 1981, M. Schürmann, entouré de ses directeurs régionaux, a tenu à Berne une conférence de presse. Il avait annoncé la présentation d'une "image directrice" (Leitbild), rédigée dans le but d'insuffler à nos mass media helvétiques "dynamisme et souplesse", grâce à une "meilleure motivation de ses collaborateurs". En réalité, seuls les problèmes financiers ont été sérieusement évoqués. Les titres des journaux, le lendemain, parlaient surtout de l'augmentation des taxes en 1983



et de l'introduction de la publicité à la radio, jusqu'ici épargnée. En revanche, dans le domaine qui préoccupait la N.Z.Z. et sur lequel nous nous sommes concentrés, celui de la guerre psychologique, de la défense spirituelle nationale, de la promotion du civisme, de l'éthique, de la conscience politique et spirituelle, bref, de l'information : rien.

Il est possible que ces questions n'aient pas été posées à M. Schürmann. Mais nous les lui avons posées et il les a esquivées. Répondre : "Vos références datent d'une génération" n'est pas une réponse. M. Schürmann se proclame lui-même "sincèrement attaché aux valeurs traditionnelles qui ont permis la survie de notre pays". Il n'y a pas lieu d'en douter. Mais ces valeurs datent de bien plus qu'une génération !

En revanche, la guerre psychologique menée contre la civilisation occidentale, chrétienne, libérale, démocratique – et donc contre notre patrie – ne date que de la Révolution bolchévique et de ses corrolaires, le Communisme, l'Hitlérisme et, aujourd'hui, le Terrorisme.

TERRORISME ET MASS MEDIA

Les Terroristes, précisément, sont au tout premier plan de l'actualité. Ils le sont essentiellement grâce à la télévision, qui s'en repaît, qui les cajole, qui les couve. Pourtant, ils ne se contentent pas de "poser des questions qui dérangent". Ils font sauter des bombes, ils prennent des otages, ils cambriolent des banques, ils détournent des avions, ils séquestrent des innocents, ils mutilent, ils font chanter, ils tuent, ils tuent, ils tuent. Pour saboter l'économie, la défense nationale, l'éducation et pervertir la jeunesse, ils agissent partout. Sauf, comme par hasard, dans les pays communistes. Leurs agents, dont la formation professionnelle est sans pareille, s'infiltrèrent partout et, quand ils ne le peuvent pas, ils manipulent de l'extérieur les gens "naïfs, maladroits et incompetents" qui se trouvent à l'intérieur des mass media.

Il faut surtout insister sur le fait que les "taux d'écoute", purement quantitatifs par définition, peuvent certes être utiles, à titre indicatif, pour des productions populaires, mais sont néfastes dès qu'il s'agit de juger des qualités morales, intellectuelles, civiques, esthétiques. Il faut enfin savoir que la violence, la pornographie, la vulgarité et l'anarchie sont d'autres formes du terrorisme. Les mettre en valeur, comme le font les mass media, sous prétexte que "c'est cela que demande le peuple", est de la complicité et non pas vraiment de l'information.

SANS PUBLICITÉ, LE TERRORISME EST IMPUISSANT

Une conférence internationale sur le terrorisme s'est tenue il y a deux ans à Jérusalem, sous les auspices de l'Institut Jonathan (Cf. TERRORISME ET MEDIA, Editions de l'Avenir, Genève). Elle est arrivée à la conclusion suivante : *"Ce sont les media qui offrent aux terroristes la capacité d'engendrer la peur, de forcer l'attention et même le respect et ce sont eux qui, en fin de compte, en arrivent à "légitimer" des groupes terroristes, en "habituant" le public à leurs exactions. Privé de publicité, l'acte terroriste perd beaucoup de son efficacité et presque jusqu'à sa raison d'être."* C'est la thèse, précisément, de Lord Chalfont, écrivain britannique et ministre du Gouvernement travailliste de 1946 à 1970 : *"Privé de publicité, le terrorisme serait impuissant (...) La presse et les autres moyens de communication de masse devraient, toutes affaires cessantes, procéder à un réexamen de leurs attitudes envers la subversion et le terrorisme international ; comprendre que leur liberté est conditionnée par celle, plus vaste, de la société dans laquelle ils ont la latitude d'exister et que, si cette dernière est détruite, la leur s'éteindra avec elle."*

Jacques Soustelle a précisé : *"Le terrorisme est une variante de la guerre psychologique. Son but est de créer un état de faiblesse morale. On tue pour faire passer un message. Mais qui diffuse ce message ? Les agences de presse, les journaux, les media, c'est-à-dire radio et télévision. D'où leur énorme responsabilité."*

Cette parole de Soustelle nous servira de conclusion. Car, dans cette série d'article, nous n'avons rien fait d'autre que de rappeler sans cesse que, face à la Liberté de la Presse, bien infiniment précieux, il y a sa Responsabilité, sans laquelle la liberté devient un leurre. Trois questions pour terminer : Sommes-nous vraiment aussi lâche, aussi aveugles, aussi veules que notre passivité le fait paraître ? Sommes-nous vraiment dégénérés au point de ne plus pouvoir adapter nos aspirations aux réalités ? Sommes-nous à ce point affaiblis, moralement et spirituellement, par trente-cinq ans de paix et de prospérité, que nous sommes devenus incapables d'assumer les responsabilités que l'avenir de nos enfants exige de nous ?

Les Mass Media volent toujours plus bas. C'est hélas vrai. Mais à qui la faute, sinon à nous, les consommateurs ?

Paul A. LADAME



WOODROW WILSON

LA SUISSE ET GENÈVE



⑥

par William E. RAPPARD

William E. Rappard, avant le vote décisif de l'assemblée plénière de la Conférence de Paris (voir "Athénée", précédents numéros), voit tour à tour le Président Wilson, les Anglais, Clémenceau, Hymans, représentant de la Belgique, qui voulait faire de Bruxelles le siège de la Société des Nations. Le vote, finalement, sera acquis pour Genève. Mais, trois semaines plus tard, "des éléments moins bien disposés envers la Suisse dans certaines chancelleries nationales et dans le Secrétariat général crurent l'occasion bonne pour renverser la décision prise à Paris." Mais le Président, quoique frappé par la maladie, resta fidèle à Genève et, souligne Rappard, "malgré le voeu du Conseil unanime", décida de convoquer l'Assemblée de la Société des Nations "dans la ville de Genève, siège de la Société des Nations, pour le 15 novembre 1920, à 11 heures." Rappard démontre ensuite comment la manoeuvre contre la Suisse avait été conçue et par qui : Jean Monnet et Sir Eric Drummond. Mais le colonel House a opposé une fin de non recevoir très nette à leurs propositions, en précisant que Woodrow Wilson était absolument opposé à leur plan et ne serait-ce que parce que, à aucun prix il ne voulait que la Société des Nations soit simplement une "alliance des vainqueurs". Ainsi, souligne William E. Rappard: "C'est à Wilson seul que la Suisse neutre doit en définitive l'honneur d'être devenue le siège de la Société des Nations." Mais Drummond ne désarmait pas. Il essaie de convaincre l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, en juillet 1920, au cours d'une conversation organisée par le Secrétariat de la S.D.N.

Voici en traduction le compte rendu de cette conversation, que je trouve dans les documents du Secrétariat :

L'ambassadeur américain vint me voir ce matin. Il me donna lecture d'une dépêche additionnelle dans laquelle il recevait l'instruction de m'assurer fermement, mais avec discrétion, que le Président, bien qu'il fût désireux d'éviter toute controverse, était très fortement en faveur de Genève comme lieu de réunion de la première Assemblée. Le télégramme indiquait que le Président estimait qu'il était dans ses droits en convoquant cette réunion au lieu qu'il lui plairait de choisir. Il reconnaissait cependant qu'il serait gauche [awkward] s'il le faisait contrairement au désir de plusieurs des principaux membres du Conseil. L'ambassadeur avait par conséquent reçu l'instruction de faire ce qu'il pourrait pour empêcher que je lui envoie une dépêche violente [a strong telegram]. Je répondis franchement à l'ambassadeur que je ne croyais pas que le Président avait pris une position vraiment défendable; on savait très généralement à Paris que le Président avait eu l'intention de convoquer la première réunion de l'Assemblée à Washington. Par conséquent ce qu'il disait de la nécessité de réunir cette Assemblée à Genève n'avait aucune valeur. De plus ce serait une mesure très discutable pour le Président, dans les circonstances actuelles, de convoquer la réunion de l'Assemblée en un lieu alors que le Conseil de la Société avait unanimement exprimé le désir qu'elle se réunisse dans un autre lieu.

Je fis connaître ensuite à l'ambassadeur les arguments contenus dans le projet de télégramme qui avait été préparé. J'ajoutai le fait qu'actuellement Bruxelles était un centre ferroviaire, télégraphique et postal plus commode que Genève, en l'informant que cette circonstance n'avait pas été mentionnée dans la dépêche par peur d'exciter

l'appréhension du Président qu'on avait en vue un changement permanent du siège de la Société des Nations de Genève à Bruxelles. L'ambassadeur dit qu'il pensait bien qu'il y avait un tel soupçon dans la tête du Président. Il me proposa par conséquent d'ajouter une phrase au projet de télégramme, que je lui montrai vers la fin de notre entretien, qui serait de nature à dissiper ce soupçon. Par conséquent j'ai inséré une phrase disant que la question d'un changement du siège de la Société des Nations n'avait même pas été soulevée à aucune réunion du Conseil.

L'ambassadeur exprima l'espoir d'une solution de conciliation puisque les arguments contenus dans le télégramme n'avaient jamais auparavant été placés devant le Président.

En ce même 2 juillet 1920, le Secrétaire général reçut une autre visite intéressant très directement notre sujet. Voici la traduction d'une partie du compte rendu qu'il a laissé de sa conversation avec M. Paravicini, ministre de Suisse à Londres :

Le ministre de Suisse vint me voir cet après-midi... en me communiquant la composition de la délégation suisse à la Conférence financière de Bruxelles. Il dit alors que son gouvernement lui avait donné pour instructions de s'informer si j'avais reçu quelque réponse du Président Wilson au sujet de la convocation de la première session de l'Assemblée. Je lui appris la nature de la réponse du Président et j'ajoutai que d'après mon avis il était quelque peu fâché que, ainsi qu'il apparaissait de cette dépêche, le Gouvernement suisse était intervenu auprès du Président dans un sens contraire à l'opinion unanime



du Conseil. Je pensais que cela serait de nature à créer une impression quelque peu défavorable dans les esprits des membres du Conseil. On en conclurait en effet que le Gouvernement suisse, non content du fait que le siège permanent de la Société devait être à Genève, désirait aussi priver la Belgique de la distinction d'héberger à Bruxelles les premières assises de l'Assemblée.

Drummond ajouta que le ministre de Suisse s'était déclaré d'accord avec ces vues et s'était engagé à les rapporter à son Gouvernement.

Relevons encore, dans les papiers du Secrétariat, une note du 6 juillet 1920 marquée confidentielle et portant la signature de Huntington Gilchrist, alors un des jeunes collaborateurs américains du Secrétariat. Voici, traduites en français, les observations de M. Gilchrist:

J'ai vu le colonel House hier après-midi et j'ai discuté avec lui officieusement [informally] de la difficulté née de la convocation de l'Assemblée. Il déclara très nettement qu'il pensait que le Président se trompait en cherchant à imposer sa volonté au Conseil de la Société en ce qui concerne la réunion de l'Assemblée.

D'autre part... le colonel House pensait qu'il serait extrêmement regrettable de faire naître à ce sujet une controverse publique...

Il pensait par conséquent qu'il serait fâcheux que le Conseil adressât au Président des notes violentes à ce sujet et les publiât. Cela irriterait le Président, qui est actuellement très irritable à des propos tels

que ceux-ci. Il ne manquerait pas de répondre par une note très agressive [very stinging] qui aurait sans doute beaucoup de force et dont la publication ne ferait aucun bien à la Société. Il pensait donc qu'il serait sage, s'il était impossible de changer les intentions du Président par des contacts officieux, que le Conseil se décidât malgré tout en faveur de Genève, en indiquant en même temps que son télégramme n'avait pas d'autre caractère que celui d'une suggestion et que si le Président ne s'y conformait pas, le Conseil se plierait naturellement à ses désirs (d'autant plus qu'il n'avait pas le pouvoir d'agir autrement). Le colonel House persista à maintenir sa préférence pour Genève par rapport à Bruxelles et déclara que s'il avait été délégué au Conseil il aurait voté pour Genève.

Dès le lendemain le ministre de Suisse, muni de nouvelles instructions de Berne, chercha à voir le Secrétaire général. N'y ayant pas réussi à cause de la surcharge dont celui-ci était victime par suite de la réunion du Conseil à Londres, il lui écrivit, en date du 9 juillet 1920, une lettre dont voici un extrait en français:

Mon cher Sir Eric,

Je ne voulais vraiment pas vous troubler hier soir car je savais combien vous êtes occupé actuellement. Cependant la communication que je devais vous faire étant urgente, je pense bien faire en vous la faisant connaître par écrit.

Il s'agit de notre récente conversation concernant la réponse du Président Wilson relative à la convocation de l'Assemblée. Le Conseil fédéral désire vous donner l'assurance la plus claire possible au sujet de son attitude dans cette affaire pour qu'il ne subsiste aucun malentendu à cet égard. Il attache la plus grande importance que ceci soit fait tout de suite et il désire que je vous le dise...

Cette communication avait, aux yeux du Secrétaire général, une telle importance qu'il ne tarda pas à la distribuer aux membres du Conseil. Il le fit dans un document portant la date du 12 juillet 1920 et comprenant les trois points suivants, qui sont la reproduction textuelle de la communication du ministre de Suisse à Londres:

1. Le Conseil fédéral n'a jamais fait de démarches dans aucun sens et à aucun moment pour s'opposer à une convocation de l'Assemblée dans une autre ville que Genève.

2. Copie du memorandum qui vous a été soumis le 29 mai a été adressée au Président Wilson par l'intermédiaire de la légation de Suisse à Washington, au même titre qu'aux autres gouvernements. La lettre d'envoi du ministre de Suisse à Washington ne mentionne en aucune façon l'Assemblée mais répète simplement que le Gouvernement et le peuple suisse comptent que la question du siège est définitivement tranchée par le Pacte.

3. Le ministre lui-même déclare nettement qu'il n'entre pas dans l'esprit du Conseil fédéral de faire obstacle d'une façon quelconque à la convocation de l'Assemblée à Bruxelles, pourvu que cette décision ne compromette en rien la question du siège permanent. Cette manière de voir de mon gouvernement n'a jamais changé et elle est aujourd'hui exactement ce qu'elle était alors; le Conseil fédéral a une fois de plus chargé la légation de Suisse à Washington de déclarer au Président Wilson qu'il n'a pas l'intention de contester à Bruxelles le privilège de se voir choisir comme siège de la première Assemblée. Le Conseil fédéral est pleinement satisfait si cette convocation n'affecte en rien la question du siège permanent de la Société.

L'importance de cette communication helvétique parut telle au Secrétaire général et au Conseil qu'ils ne manquèrent pas d'en incorporer les éléments essentiels dans une nouvelle dépêche adressée au Président des Etats-Unis en date du 12 juillet 1920. Voici le texte que j'ai trouvé en anglais et en traduction française dans les papiers du Secrétariat:

Le Conseil a l'honneur d'accuser réception de la récente communication officieuse [informal] du Président, dans laquelle il fait part au Conseil qu'à son sens l'Assemblée devrait se réunir à Genève. Avant qu'on prenne une décision officielle et formelle, le Conseil désire attirer l'attention du Président sur les points suivants:

1. Le Conseil est unanime à préférer Bruxelles à Genève pour la première réunion;

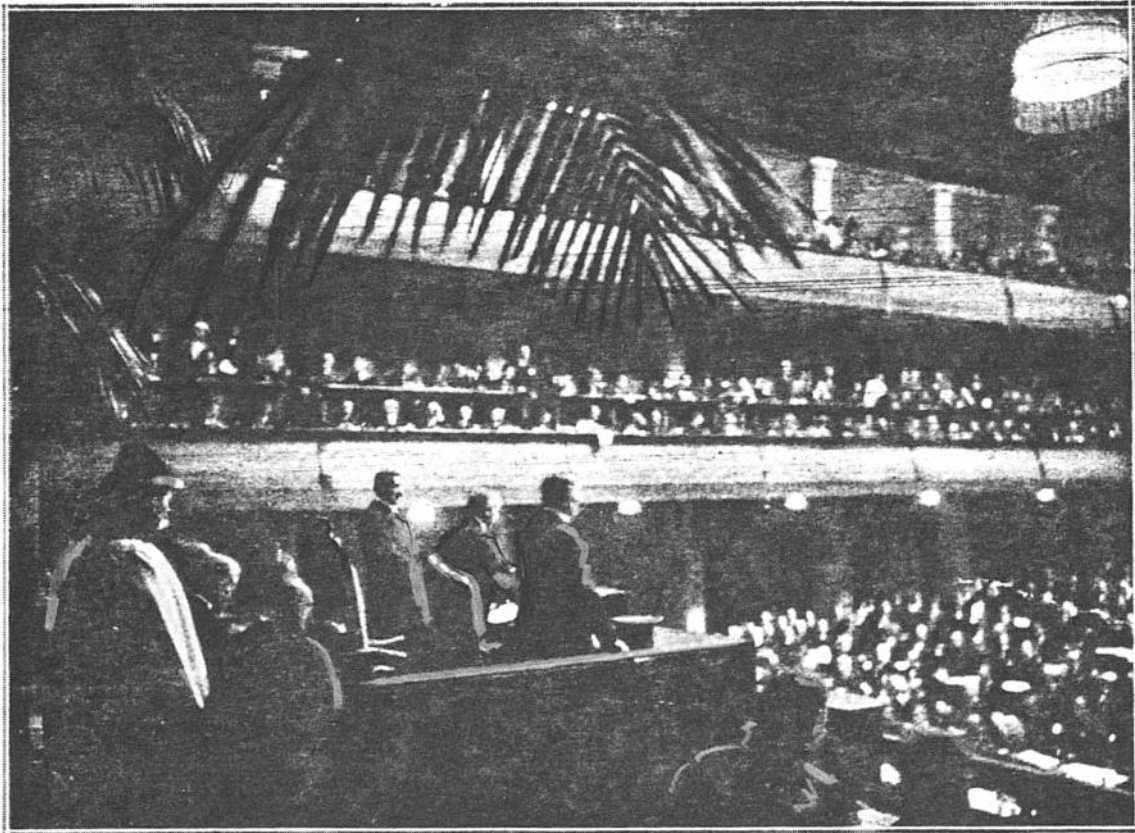
2. bien que la Suisse désire vivement que le siège permanent de la Société soit à Genève, elle ne voit aucun inconvénient à ce que la première réunion ait lieu à Bruxelles;

3. le Gouvernement et le peuple belge seraient profondément déçus s'ils avaient entretenu de vains espoirs au sujet de la première réunion [would be deeply disappointed if their expectations in regard to the meeting were frustrated].

Avant qu'une décision irrévocable soit prise le Conseil espère vivement que ces considérations, que le Président n'a peut-être pas eu suffisamment à l'esprit, seront examinées par lui favorablement.

Dans l'intervalle le Secrétaire général avait reçu de l'ambassadeur américain à Londres une lettre datée du 9 juillet 1920 qui l'informait que le Président, ayant pris connaissance du précédent message du Conseil, persistait dans son opinion que la première réunion de la Société devait avoir lieu à Genève. Ceci provoqua, de la part du Secrétaire général, l'envoi en date du 13 juillet d'une lettre à l'ambassadeur des Etats-Unis dont je traduis en français le passage suivant:

En vue du télégramme que le Conseil de la Société des Nations a décidé hier d'envoyer au Président, j'espère que vous serez d'accord avec nous qu'il ne conviendrait pas que je communique la note du Président aux membres de la Société jusqu'à ce qu'il ait eu l'occasion de considérer les vues du Conseil à ce sujet.



GENÈVE INTERNATIONALE. 15 novembre 1920, première séance de l'Assemblée générale de la Société des Nations. Salle de la Réformation.

Cette lettre fut portée par M. Gilchrist à l'ambassadeur des Etats-Unis, ainsi qu'il résulte d'une note rédigée par l'émissaire américain du Secrétaire général en date du 14 juillet 1920. J'y lis ce qui suit :

A la demande du Secrétaire général, j'ai vu l'ambassadeur américain hier après-midi et je lui ai donné la lettre du 13 juillet.

J'attirai l'attention de l'ambassadeur américain sur le texte du message présidentiel, étant donné que ce texte déclare que le Président, en convoquant l'Assemblée à Genève, agissait en conformité avec la requête du Conseil de la Société des Nations malgré le fait que le Conseil avait clairement et unanimement exprimé sa préférence pour Bruxelles. M. Davis me dit qu'il ne manquerait pas de faire ce qui dépendait de lui pour éviter toute complication à ce sujet.

Deux jours après M. Gilchrist rendit compte dans les termes suivants d'une nouvelle démarche de sa part auprès de l'ambassade des Etats-Unis :

A la demande de l'ambassadeur américain, je vis son secrétaire cet après-midi. L'ambassadeur désirait que l'on comprît que le message du Président devait être considéré comme sa réponse officielle à la dépêche datée du 10 juillet du Conseil de la Société des Nations. M. Lane, son secrétaire, dit aussi qu'il était tout à fait clair que le Président avait parfaitement compris les arguments qui lui étaient soumis et que le message qu'il transmettait maintenant était définitif.

M. Gilchrist ajouta que ce message avait été légèrement modifié pour répondre à l'observation qu'il lui avait présentée l'avant-veille de la part du Secrétaire général.

Cette dernière communication met fin à la discussion entre Londres et Washington au sujet du siège. Voici, en effet, la conclusion qu'en tira le Secrétaire général : dans un document qu'il fit distribuer aux membres du Conseil, il déclara, en date du 16 juillet 1920 :

Etant donné l'opinion exprimée aux réunions récentes du Conseil, le Secrétaire général, après avoir conféré avec le président actuellement en fonction, a estimé que le Conseil ne désirait pas retarder davantage la publication de la convocation qui, en conséquence, a été adressée aux membres de la Société.

La longue controverse dont je viens de rendre compte avec un soin minutieux qui paraîtra peut-être excessif, est intéressante à plus d'un titre. Elle éclaire notamment un aspect du caractère du Président américain et, d'autre part, elle est de nature à jeter aussi un jour nouveau sur les origines genevoises de la Société des Nations. Si la première Assemblée a eu lieu à Genève, c'est exclusivement au Président Wilson que la Suisse le doit. Avec une opiniâtreté bien caractéristique, il imposa cette solution helvétique malgré les efforts contraires du Secrétaire général, malgré l'avis unanime du Conseil, malgré les opinions personnelles de ses agents en Europe, le colonel House et l'ambassadeur américain à Londres, et même, ainsi qu'on vient de le voir, malgré l'acceptation résignée de la solution belge par le Gouvernement suisse.



Il est évident que derrière cette question de la première réunion de l'Assemblée se dissimulait celle, autrement importante, du siège permanent de la Société des Nations. Le Secrétariat, las de son installation temporaire à Londres, aspirait tout naturellement à lui substituer un domicile plus durable. Mais il ne souhaitait certainement pas troquer un siège provisoire pour un autre siège provisoire. De même, les autorités belges n'auraient assurément pas offert le parc de Tervueren à la Société des Nations uniquement pour y



Monsieur Giuseppe M O T T A

héberger une réunion de quelques semaines. Cependant, tous les amis d'une solution belge se rendaient compte que le transfert à Bruxelles ne pouvait se faire sans soulever une opposition assez redoutable à moins de limiter tout d'abord leur proposition à la réunion de la première Assemblée. Ils bornèrent donc leurs premiers efforts à obtenir du Conseil la suggestion qu'ils avaient transmise à Washington dès le 19 mai 1919.

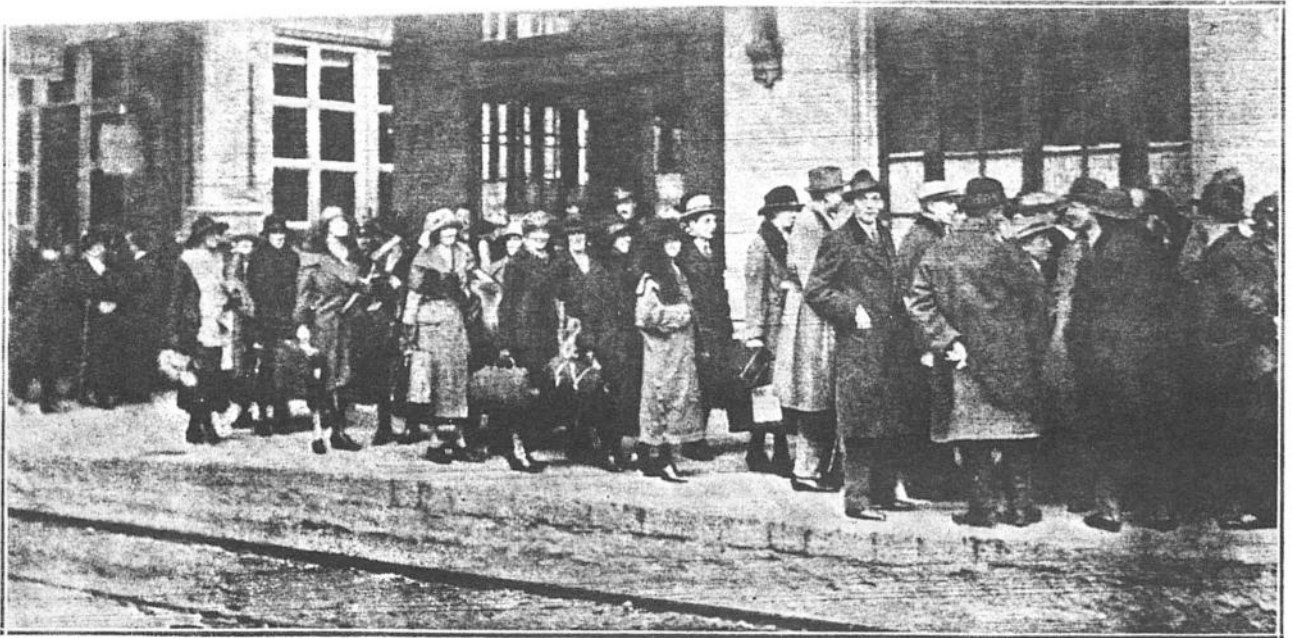
Le Président Wilson, plus clairvoyant sans doute que beaucoup de membres du Conseil et aussi que le Gouvernement suisse, avait insisté sur Genève pour la raison même qui avait fait naître chez ses adversaires le désir de réunir la première Assemblée à Bruxelles. On comprendra mieux dès lors que M. Giuseppe Motta, lorsqu'il prit la parole à la séance d'ouverture de la première Assemblée à Genève, le 15 novembre 1920, en qualité de Président de la Confédération, ait adressé « un remerciement cordial à M. le Président Wilson pour avoir, par un geste amical et spontané, convoqué la première Assemblée de la Société des Nations au siège stipulé par le Pacte ».

Le geste du Président Wilson était en effet amical et spontané, comme le dit M. Motta. « Spontané » semble même une expression bien faible pour caractériser une décision prise envers et contre toutes les oppositions qui s'y étaient manifestées.

Il n'était peut-être pas sans intérêt de rendre compte de cette ultime lutte du Président américain en faveur de la Suisse et de Genève, telle qu'elle apparaît clairement pour la première fois à la lumière des documents inédits de l'ancien Secrétariat de la Société des Nations.

4 août 1956.

W. E. RAPPARD



GENÈVE INTERNATIONALE. Dès septembre 1920, fonctionnaires, employés et dactylos affluent à Cornavin. La S.d.N. va ouvrir ses portes.



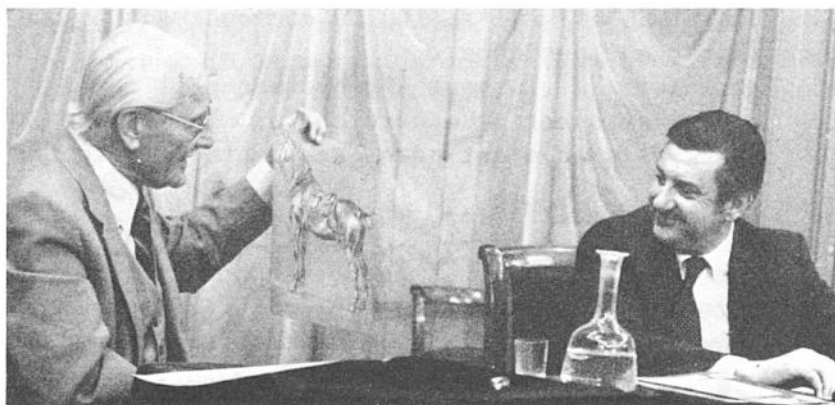
Le président Pierre Wellhauser pendant son exposé.

(Photos v.Mühlénen)



Le banc des notables. ▲
(De g. à dr.):

MM. Marcel GIRARDIN, prés. de la Société des Arts, DUPERREX, dir. du Centre horticole de Lullier, MIEGE, Vice-prés. A+A et MEYLAN.



A l'Athénée

Présentation du futur «livre vert» sur Genève et la protection de la nature

Au cours d'un exposé très fouillé, M. Pierre Wellhauser, conseiller d'Etat, a donné lundi soir à l'Athénée un avant-goût du futur «Livre vert» en cours de préparation par son département (agriculture), en même temps qu'il précisait la manière dont l'Etat entendait mener sa politique de protection de la nature au cours des dix prochaines années.

Après avoir fait un historique de la protection de la Nature de même que de l'agriculture genevoise, il indiqua les trois grands principes qui avaient présidé à l'établissement de ce «Livre vert» – qui n'est autre que le programme de

l'Etat en matière de protection de la Nature. Le premier de ceux-ci peut se résumer en: «Comment conserver la partie encore naturelle de notre canton?»; le deuxième: «Quelles mesures utiliser?»; le troisième: «Dans quelle mesure les zones à protéger sont-elles compatibles avec les loisirs légitimes de la population.»

A ces questions, le département répondra notamment par des plans de sites: 19 nouveaux plans sont en préparation, de même que la modification de deux anciens plans; on créera une quinzaine de réserves biologiques, tandis que 5 secteurs agricoles seront reconvertis en forêts; cela dans les dix années à venir et sur le territoire de 25 communes genevoises.

M. Wellhauser s'est appuyé pour ce faire sur l'inventaire des sites effectué par l'Association genevoise pour la protection de la Nature, lequel forme la base de son «Livre vert».

Tout cela pose évidemment des problèmes très sérieux eu égard au développement urbain (qui occupe les 40% de notre canton) et aux exigences de l'agriculture. Et là M. Wellhauser a mis le doigt sur l'un des problèmes les plus sensibles: la rivalité qui existe au niveau de la disposition des sols entre une

agriculture très compétitive mais quasiment industrialisée, et la protection de la Nature pour les terres qui n'ont pas encore été urbanisées.

Les 2700 hectares de forêt que compte encore notre canton forment sans conteste l'un des plus importants – sinon le plus «vierge» – des sites naturels. La pollution du Léman est aussi une cause de préoccupations majeures pour le département.

M. Wellhauser a souligné l'amour de la Nature qui a toujours régné à Genève «identité naturelle» qui est à l'origine même de notre démocratie et qui a forgé notre République. Cet esprit succède et s'oppose à la notion de progrès par le gigantisme qui régna au cours de ces dernières décennies: Tel Phèdre, l'homme d'aujourd'hui soupire: «Dieu que ne suis-je assis à l'ombre des forêts!» Nous avons découvert ainsi un président Wellhauser (presque) écologiste: pourvu que cela dure!

Cette conférence, intitulée «Genève et la protection de la Nature» avait été organisée par la Classe d'agriculture et de l'art de vivre de la Société des Arts; c'est son président, M. Paul A. Ladame qui, avec son éloquence et son charme bien connus, avait présenté le conférencier à l'assemblée.

J.-J. M.

Tribune de Genève du lundi 25 mai 1981

▲
Ci-dessus: le Président remet à l'Orateur la traditionnelle lithographie de Brun-de-Versoir, ici le Cheval de Louis XV, symbole du retour à la nature.



Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter et remercier pour votre Revue "Athénée". Il n'y a pas un seul des numéros parus à ce jour qui ne m'ait procuré infiniment de plaisir. Je sais qu'il s'agit, avec les moyens financiers dont vous disposez, d'une prouesse rare.

J'admire votre détermination et vous en félicite.

J'utilise le bulletin de versement joint à votre communication pour offrir un abonnement à des amis.

Willy Perruchoud

Willy PERRUCHOUD

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre dernier numéro d'ATHENEE et je l'ai lu, du commencement à la fin, avec un vif intérêt, mieux, avec enthousiasme.

Les textes sont nets et courageux, alors qu'ils vont à rebrousse-poil de la mode, et je tiens à vous dire ma reconnaissance. En particulier, les textes de François de Closets et de Patrick Wajzman m'ont paru excellents et réconfortants.

Avec mes messages bien cordiaux

Jeanne Hersch

Jeanne Hersch

Comme l'an dernier, il nous est agréable de reprendre une série de 12 abonnements. Vous trouverez ci-jointe une nouvelle liste des destinataires.

Saisissant l'occasion qui nous est donnée, nous tenons à vous féliciter de l'excellente présentation et qualité de votre revue.

J.L. Delachaux

J.L. DELACHAUX

Directeur principal

W. Burkle

W. BURKLE

Directeur adjoint

Cher Monsieur,

Merci de votre lettre qui m'a fait grand plaisir. J'ai été très particulièrement heureux de notre rencontre et je vous suis bien reconnaissant d'être venu jusqu'ici.

Merci aussi du texte sur Dieu, sa vie, son oeuvre, que présente Athénée. Voulez-vous partager ma gratitude avec M. Victorin Dieu de Bellefontaine en qui je vois - sous un nom prédestiné - votre très proche collaborateur qui regarde par vos yeux le capharnaüm de la rue Miollis ...

Merci!

*très fidèlement et
cordialement à vous*

Jean d'Ormesson
Jean d'Ormesson



INDEX DES NOMS

A nouveau nous publions un *Index des Noms*, qui sera suivi d'un résumé des sommaires des vingt derniers numéros. En effet, l'an dernier nous avons omis de publier un sommaire et quelques lecteurs s'en sont plaints. Non pas, certes, que ces aide-mémoires que sont *Index* et *Sommaires* fascinent tous nos abonnés. Mais, répétons-le, c'est moins pour nos contemporains que pour les générations futures qu'il vaut la peine de présenter de tels tableaux. Tous ceux qui ont fait des recherches de documents historiques me comprendront. Dans les colonnes qui suivent, les noms sont en capitales, les prénoms, ou autres indications utiles, titres par exemple, en bas de casse ; le numéro du bulletin dans lequel ce nom a paru est indiqué entre parenthèses. Il est suivi du numéro de la page. Nous avons renoncé à l'*index des matières*, celles-ci étant indiquées dans les sommaires.

A

ADOR, Gustave : (29)19.
AHRENDT, Hannah : (27)16.
ALBERT, Gilbert : (21)12.
ALLENDE, Salvador : (29)4.
AMES, Sir Herbert : (29)21.
ANGELOPOULOS : (22)20.
ARISTOTE : (25)16.
ARNOLD, Dr : (21)13.
ARSENEVIC, Drago : (26)23.
ATTARIAN, Jeanne : (24)2, (26)2, 11.
AUBERT, Aliette : (27)23.
AUBERT, Madeleine : (26)2, 9, 10.
AUDEOUD, Adolphe : (24)4, 19.
AUGER, Pierre : (27)2, 19.
AUGUSTIN, Saint : (28)5.

B

BADOUX, Jean-Claude : (22)6.
BALZAC, Honoré de : (23)8, 9.
BARBLAN, Marc-A. : (22)25, (27)21.
BARDE, Michel : (22)6, (23)22.
BARONI, Daniel : (30)5-10.
BATEMAN : (27)24, 25.
BAUER, Gérard : (21)24, (22)21.
BECHTEREW, Vladimir : (25)6.
BENNETT, Gordon : (23)7.
BENNY, Jack : (28)17.
BERGUER, Louis : (23)2, 3, 18, 19.
BESANCON, Alain : (28)15, (29)19.
BEZENCON, Marcel : (29)18.
BEUCHAT, Roger : (29)2, 10, 11.
BIGNENS, André : (27)2.
BILLE, Edmond : (26)15.
BOBILLIER, Pierre-A. : (22)2, 15.

BOECKLIN, Arnold : (25)11-13.
BODMER, Jakob : (22)3.
BONAPARTE, Joseph : (24)3, 12.
BORGEAUD, Charles : (28)18.
BOURGOIS, Léon : (21)15.
BOURQUIN, Maurice : (25)21.
BREITINGER, Johann : (22)3.
BREJNEW, Premier : (28)5.
BREJNIK, Antoine : (21)2.
BREMI, Ulrich : (22)6.
BREYCHA-VAUTHIER : (29)19.
BRUN, Louis-Auguste : (27)7-10.
BUCHLI, Sylvia : (22)6.
BUENZOD, Jacques : (22)2.

C

CALONDER, Félix : (21)14, (26)22.
CANDAUX, Jean-Daniel : (24)4.
CANDOLLE, Adolphe de : (22)12, (24)4, 19.
CANDOLLE, Augustin-Pyrame de : (24)9,
(27)4, 5.
CARRERE d'ENCAUSSE, Hélène : (28)16.
CARTER, Jimmy : (29)13.
CASSAVATES, A. : (22)20.
CECIL, Lord Robert : (21)15, (29)19.
CHANTRE, Marc-E. : (29)2, 24.
CHARLES, Gérard : (23)2, 4, 11-14.
CHATEAUBRIAND, A. de : (23)8, 9.
CHENU, Pierre : (23)17.
CHOISY, Eric : (22)25, (23)3, (24)2, 4, 15,
17, 18, (28)6.
CHOUET, Marc : (22)25, (24)4, (27)2, 19.
CHURCHILL, Winston : (21)3, 4, 17, 18.
CLEMENCEAU, Georges : (21)14, (25)14,
(28)21, (29)19 (30)15-19.
CLOSETS, François de : (24)6-10 (25)5,
(26)18, (30)15-19.



CONFUCIUS : (23)5.
 CONSTANT, Noël : (24)2, (25)2, (26)2, 13.
 COSTER : (23)6.
 CRAMER, Charles : (21)21, (22)22, 23, (23)
 2, 4, 20, 21, (24)20-22.
 CRAMER, Gabriel : (24)19.
 CRONKITE, Walter : (27)15-18.

D

DAUMIER : (23)3.
 DEBRAY, Régis : (26)17.
 DELLEY, Jean-Daniel : (22)2, 15.
 DESCARTES : (25)17.
 DETERDING, Sir Henry : (24)3, 12.
 D'ORMESSON, Jean : (28)2, 24, 25.
 DOSTOIEVSKY : (26)16.
 DOUCET : (30)10.
 DRUMMOND, Sir Eric : (29)20, (30)15-19.
 DUCCELLIER, G. : (21)8.
 DUMAS, Alexandre : (23)8, 9.
 DUMUR, Jean-François : (24)4.
 DUMUR, Olivier : (24)4.
 DUNANT, André : (24)2, (25)2, (26)2, 12.
 DUNANT, Yves : (22)6.

E

EMPEYTA, Jean-François : (24)4, (28)3.
 EYNARD-LULLIN, Anna : (28)4.
 EYNARD, Jean-Gabriel : (28)4.

F

FAIZAN, Louis : (24)16.
 FARIDA d'EGYPTE : (28)2, 11-13.
 FASSBINDER : (22)20.
 FATIO, Guillaume : (24)4, 19.
 FERRIER, Jean-P. : (27)2, 7.
 FIECHTER, Jacques-René : (22)4.
 FLECHTHEIM, Alfred : (29)4.
 FLEURY, Antoine : (21)12.
 FLUE, Nicolas de : (23)23.
 FOSCA, François : (27)20.
 FOURASTIE, Jean : (26)2, 7.
 FREYMOND, Olivier : (22)6.
 FRICK, Bruno : (22)6.

G

GAUTIER, Théophile : (23)8.
 GEHLEN, Reinhardt : (25)4, (27)11.
 GEISENDORF, André : (30)23.

GEISENDORF, William : (21)11.
 GESSNER, Johannes : (22)3.
 GHIRLANDAJO : (25)12.
 GIL : (23)8, (29)3.
 GILLIAND, Paul : (22)2.
 GIOTTO : (25)12.
 GIRARDIN, Emile de : (23)7, (25)10.
 GIRARDIN, Lise : (26)2, (27)2, (28)4,
 (29)2, 5-8.
 GIRARDIN, Marcel : (23)3, 4, (24)2, 4, 15,
 17, (27)3, (28)3, 5.
 GOERING : (21)3.
 GREGOIRE : (21)9.
 GREY (Edward) : (21)11.
 GROCK : (22)4.
 GUTENBERG : (23)4.

H

HALBERSTAM, David : (28)16-18.
 HARMANN, Arthur : (29)23.
 HEARST, Randolph : (23)8.
 HELLER, Michel : (29)16.
 HITLER : (22)19, (24)8, (28)15.
 HOUSE, Colonel : (21)11, (26)21, (29)19,
 (30)15-19.
 HUBER, Max : (26)22.
 HUGO, Victor : (23)8.
 HUMMEL, Piero : (22)6.
 HUXLEY, Aldous : (25)6, (26)12, 16.

IJ

ISMAN, Marcel : (21)8.
 JEFFERSON : (23)6.
 JOMINI, Roger : (24)4.
 JOUVENEL, Bertrand de : (25)6.

K

KAHL, Konrad : (22)6.
 KHOMEINY : (28)18.
 KLEIN, Wim : (23)16.
 KOLLER, Arnold : (22)6.
 KOLLWITZ, Käthe : (26)17.
 KURZ, Anna : (21)13.

MERCI

À TOUS NOS AMIS

Abonnés - Participants

**L**

LABIN, Suzanne : (29)4.
LADAME, François : (24)2, (25)2, (26)9, 10.
LAMARTINE, A. de : (23)9.
LANSING, Robert : (27)10-13.
LAO TSEU : (24)8.
LAROUSSE : (25)5.
LASSWELL, Harold D. : (25)6.
LAUBSCHER, J.P. : (23)3, 19.
LAVATER, Johann : (22)3.
LE BON, Gustave : (25)6, (26)17.
LE COMTE, Charles : (22)24.
LENINE : (24)8, (28)15.
LEVRAT, B. : (22)2, 15.
LIZZANI, Carlo : (22)20.
LLOYD GEORGE : (25)3, (29)22.
LUX, Guy : (24)7, (26)18.

M

MALLE, Louis : (22)20.
MAKINO, Baron : (21)15.
MANTOUX, Paul : (25)19.
MAP, Walter : (23)6.
MARTIN, Ernest : (24)4.
MARTIN, Mark : (24)2, 3, 11, 12.
McLUHAN, Marshall : (24)6, (28)6, 16,
(29)13-17.
MEGARD, Jean-Marie : (27)8, 9.
MERCADET, Louis : (28)18.
MESSERLI, Roland : (22)2, 15-17, (23)15-
17, (24)23, (28)23.
MEYLAN, Luc : (22)6.
MICHELANGE : (25)12, (28)25.
MIEGE, Jacques : (21)3, 7, 8, 24, (22)24,
(24)23.
MOLO, Stelio : (29)18, (30)11.
MONNET, Jean : (29)20, (30)15-19.
MONNIN-HORNUNG, Juliette : (26)23.
MONTANDON, Mme : (21)13.
MOTTA, Giuseppe : (30)19.
MUHLENEN, Yan von : (22)25.
MULLER, Paul Ed. : (22)15.
MURALT, de : (22)3.
MURROW, Edward : (28)16.
MUSSARD, Jean : (23)24.

N

NAEF, François : (24)4.
NAPOLEON : (22)17, (23)7, (24)12, (28)5.
NEKIPELOV, Victor : (26)23.

NERVAL, Gérard de : (23)8.
NICOD, Pierre : (24)4.
NUNGESSER (et COLI) : (25)7.

O

ODIER, Syndic : (27)5.
OLIPHANT : (28)17.
ORESME : (26)17.
ORLANDO : (21)15.
ORTEGA y GASSET : (26)17.
ORWELL, George : (22)19, (24)5, (26)16.

P

PAILLARD, Lucien : (22)6, (23)22.
PALEY, Sam : (28)17.
PARAVICINI, Ambassadeur : (30)11.
PARETO, Vilfredo : (25)6, 8.
PARKINSON, Cyril N., (30)11.
PAVLOV, Ivan : (25)5.
PERUTZ, Peter : (27)2, (28)7-9, (29)23.
PETITPIERRE, Gilles : (22)2, 15, (24)22.
PIAGET, Jean : (23)5, (24)5.
PICTET, Marc-Auguste : (24)19, (27)4, 15,
(29)8.
PREVOST, Prof. : (24)4.
PUTHOD, François : (24)4.

R

RAPHAEL : (25)12.
RAPPARD, William E. : (21) à (30).
RASPOUTINE : (24)14.
RAST, Bénédict : (22)13, 23(23).
REAGAN, Ronald : (26)23.
REDING, Rodolphe de : (29)18.
RENAUD, Michel : (22)6.
RENAUDOT, Théophraste : (23)6.
RETORNAZ, René : (22)2, 6.
REVEL, Jean-François : (29)14.
REYBAUD, Louis : (23)7, 8.
REYMOND, Willy : (21)13.
REYNIER, Jacques de : (26)2, 5.
REYNOLD, Gonzague de : (22)4.
RICHELIEU, Cardinal : (23)6.
RITSCHARD, Willy : (29)18.
ROCHEFORT : (23)10.
ROOSEVELT, Franklin D. : (25)4.
ROTH, Adrian W. : (21)24, (22)2.
ROUSSEAU, Jean-Jacques : (23)7.
RUFFIEUX, Roland : (22)6.

**S**

SAAD Nabil : (28)11.
 SAMUEL, Robert : (24)4,(30)18.
 SAND, Georges : (23)8.
 SANDEAU, Jules : (23)9.
 SANTSCHI, Catherine : (23)2.
 SARNOFF, David : (28)17.
 SAUSSURE, Horace Bénédict de : (22)3,
 (24)16,19.
 SCHARLIG, Alain : (25)15,16,(27)23.
 SCHAFFROTH, Paul : (22)4.
 SCHURMANN, Leo : (29)17,(30)11-14.
 SIGHELE, Scipio : (25)6.
 SMUTS, Général : (21)5.
 SOLJENITSINE : (28)15.
 SOULIE, Frédéric : (23)9.
 STEINBUCH, Karl : (27)16,17,(28)15.
 STEINLEN : (24)8.
 SUE (Eugène) : (23)3,8.
 SULZER, Hans : (25)22,(30)10.

T

TARDE, Gabriel : (25)6.
 TCHAKHOTINE, Serge : (24)8,(25)5,(26)
 17.
 TEVOEDJRE, Albert : (21)12.
 THOMAS, Max-Marc : (22)25,(27)20.

TOVAE, Marlyse : (23)21.
 TRAVERSINI, Dominique : (27)18.
 TRAZ, Robert de : (22)4.

V

VAN GOGH, Vincent : (29)24.
 VEUTHEY, Germain : (22)6.
 VOSLENSKY, Michel : (26)16.

W

WAHLEN, Friedrich T. : (21)3.
 WAJSMAN, Patrick : (23)2,17.
 WEBER-PERRET : (27)20.
 WECK, Philippe de : (22)6.
 WEIBEL, Ernest : (22)6.
 WELLHAUSER, Pierre : (28)2,(29)11-12.
 WIBLE, Philippe : (25)6,(26)5,6,(29)23.
 WILSON, Woodrow : (21) - (30).

Y

YOURCENAR, Marguerite : (27)21.
 YOUSOUPOFF, Félix : (24)3,12,13.

Z

ZARB, Mireille : (21)12.
 ZIEMILSKI, A : (29)5.





Sommaire des numéros parus entre septembre 1979 (No.11) et juin 1981 (No.30)
La suite des feuillets, les échos et articles mineurs ne sont pas mentionnés.

- 11 LE PLAN WAHLEN A 40 ANS. Chiffres et statistiques. La pensée du prof. F.T. WAHLEN. PARADOXES LIBYENS (Michel CUENOD). 1859 : quand le pétrole a jailli. (A. IEVLEFF).
- 12 SAUVER NOS LACS, SAUVER LES MERS. (Jacques Piccard. Les idées de Lew Kowarski. Marc CHOUET : Les "Géorgiques" de Virgile. L'extension des cultures durant la Deuxième guerre mondiale. (F.T. WAHLEN)
- 13 AVENIR DE COINTRIN - AVENIR DE GENEVE. Des études d'Alain BORNER et André LOOTEN. Ce qui me chante. (Daniel ANET). Sacré Léonard (Jean MUSSARD). L'extension des cultures... (F.T. WAHLEN, suite et fin).
- 14 L'ART DE VIVRE COMME LES AUTRES. Les droits de l'homme, trente ans après le vote de l'O.N.U. (Paul LADAME). Chronologie de la Guerre froide (A. IEVLEFF). Devoirs de l'Homme et Dignité humaine. (Denise LEGRIX, Charles PASCHE, Aimée RAPIN, Arnulf E. STEGMANN. Le centenaire des régisseurs.
- 15 SAINT-PIERRE A CHOEUR OUVERT. (Charles BONNET) Laquelle des langues modernes sera parlée au XXe siècle. (Alphonse de CANDOLLE) La Fête du Chrysanthème (José & Birgit MILLO). L'agriculture genevoise en 1761 (François-Gratien MICHELI).
- 16 ENERGIE SOLAIRE : FAISONS LE POINT (Olivier GUISSAN). LEP, le grand accélérateur du CERN (Pierre DARRIULAT). L'énergie de demain : un rapport de la Harvard Business School. Gaspillage et Pollution, comment les freiner ? (Georges LADAME).
- 17 POLLUTION DES EAUX : QUELS REMEDES ? (Pierre LEHMANN). L'épuration des eaux: un marché absurde. Le biométhane (Marcel ISMAN). A la mémoire de Marcelle Moynier (Serge KAPLUN). L'Association pour le Patrimoine industriel (Marc-A. BARBLAN). Sport, argent, politique. (A. IEVLEFF). Kowarski et la Danse sacrée.
- 18 AUTOROUTE ET CONTOURNEMENT DE GENEVE. (Arthur HARMANN). Eve Chevalier et ses portraits d'enfants. (Andreina). La communication : un paradoxe, un mystère. (Jean-Marc CHAPPUIS).
- 19 LA FIN DE LA FAIM ? La révolution alimentaire. (Marzin SCHAEERER). L'énergie verte ou le pouvoir des plantes. (Jacques MIEGE). Télécommunications, informatique : quel malaise ? (Eric MULLER).
- 20 UN GENEVOIS CHEZ LES PEAUX-ROUGES. (Charles CRAMER). Le rôle des mass media dans la construction de la paix. (Paul LADAME). Les rapports des présidents Robert SAMUEL (I+C) et Paul LADAME (A+A). Les Parvis de Notre-Dame (Edmond GANTER). "Foi et Constitution" au Palais de l'Athénée il y a 60 ans. (Prof. J. Robert NELSON).



- 21 L'ENERGIE VERTE, ou LE POUVOIR DES PLANTES (Jacques MIEGE). Comment et pourquoi Genève est devenue le siège de la Société des Nations William E. RAPPARD). Le 5e anniversaire d'UNI-3 (William GEISENDORF).
- 22 ROMANDS ET ALEMANNIQUES: QUEL MALAISE? Des études de Gérard BAUER, Paul GILLIAND, René RETORNAZ et A.W. ROTH. Ordinateurs, fichiers de personnes et protection de la sphère privée (Roland MESSERLI).
- 23 LE CERN INSOLITE (Roland MESSERLI). Réimplantation agro-alimentaire : les Laiteries Réunies à Plan-les-Ouates (Gérard CHARLES). VENDANGES (Louis BERGUER). Les Mass Media volent toujours plus bas (Paul A. LADAME).
- 24 L'ETOILE POLAIRE : Genève, marché mondial de pierres précieuses (Mark MARTIN). Les Assemblées de la Société des Arts. Le nouveau Bureau. Rapport de M. Eric CHOISY, président sortant; discours du nouveau président, M. Marcel GIRARDIN.
- 25 WOODROW WILSON, LA SUISSE ET GENEVE (William E. RAPPARD). Arnold Böcklin (1901-1981) à Fiesole (ANDREINA). La Décision à critères multiples (Alain Schärli).
- 26 LA DROGUE : QUELS PROBLEMES? Etudes de François LADAME, Jeanne ATTARIAN, André DUNANT et Noël CONSTANT). Le Cycle de Vie d'un Produit industriel. (Philippe WIBLE). Désintégration morale, cause, remèdes (Jacques de REYNIER).
- 27 DEMOCRATISER LA SOCIÉTÉ DES ARTS? (Paul LADAME, Marcel GIRARDIN, Marc-A. PICTET). Qui était Brun-de-Versoix? (Anna WEIDNER).
- 28 FARIDA D'EGYPTE: PEINTRE OU PRINCESSE ? (Andreina). L'évolution d'une entreprise est-elle compatible avec celle d'un individu? (Peter PERUTZ). Interview de Jean d'ORMESSON.
- 29 GENEVE, VILLE ET CAMPAGNE : QUEL ART DE VIVRE ? (Lise GIRARDIN). Les besoins de l'industrie en matière de formation et de perfectionnement professionnels. (Roger BEUCHAT). GENEVE ET LA PROTECTION DE LA NATURE (Pierre WELLHAUSER). Hommage à Vincent van Gogh (Marc-E. CHANTRE).
- 30 L'EAU DE GENEVE. Les installations de ré-alimentation de la nappe souterraine de l'Arve (Daniel BARONI). Les Assemblées générales des Classes A+A et I+C. Fin de la série d'articles de W.E. RAPPARD (Wilson et la S.d.N.) et P.A. LADAME (Mass Media). Index des noms et Sommaires.



Maintenant,
que les femmes affrontent l'Atlantique en solitaire,
escaladent l'Himalaya et conquièrent l'espace, nous
avons enrichi notre collection d'un modèle
approprié:

Nautilus de Patek Philippe.



41, rue du Rhône · 22, quai Général-Guisan

*Nautilus à quartz. Extra-plate. Calendrier. Etanche jusqu'à 60 m.
Disponible en acier, bi-métal, en or massif, ou en or massif avec brillants.*